



Hochfelden

Schaffhouse-sur-Zorn



FÉVRIER 2021





Sommaire

Mots des maires	3 - 4
Commune	5 - 15
Un peu d'histoire	16 - 19
Arche	20
AAPPMA	21
Association fruitière	22
Maison de l'enfance / Crèche	23
Périscolaire	23 - 24
RPI «Les Cigognes de la Zorn»	25
École maternelle	25 - 27
École de musique	28
Comité des fêtes	29
Groupe folklorique	30
TAH	31
Amicale Sapeurs Pompiers	32 - 33
JSP	33
Souvenir Français / Bagheera	34

Unacita	35
Club de l'amitié / Bibliothèque mun.	36
Caritas / Archipel numérique	37
Alhonas	38
Amis de la maison de retraite	39
Une rose, un espoir	40
Paroisse catholique	41
Chorale Sainte Cécile	42
Paroisse protestante	43
ADSB	44
FC Schaffhouse-sur-Zorn	44
FC Zornthal	45
HDH	46 - 47
Natation	48
Zorn TT	49
Tennis Club du Pays de la Zorn	50
Hochfelden Krav-Maga / Karaté Club	51
Judo	52
Gym Loisirs	53
Informations	53 - 62
Calendrier des manifestations	63

Directeur de la publication: Georges PFISTER, maire. **Réalisation:** La commission Communication dirigée par l'adjointe au Maire Carine DURR et les membres de la commission Michèle GARCIA, Philippe DETTLING, Laurence VOLLMAR, Christophe LUTZ, Jean Luc ENGER, Cécile BRAUN, Philippe ULRICH, Muriel HADI, Sandrine LAUGEL, Thomas GILLIG, Stéphanie SCHNEIDER, Océane WELKER, Corinne VALENTIN, Gaby MOSBACH, Jean HENTZ, Gérard OBER.

Nous remercions chaleureusement tous les photographes et personnes ayant contribué à la réalisation de notre bulletin d'informations.
Conception, photogravure, impression: Imprimerie CATHAL Tél. 03 88 02 20 20 - Dépôt légal février 2021.



Mesdames, Messieurs,

Nous aimerions tous, j'en suis sûr, oublier l'année 2020 et même le premier semestre 2021 pour se tourner au plus vite vers cette fin d'année où nous devrions bénéficier de vaccins anti Covid-19.

Oui, nous voulons tourner la page, regarder le futur avec sérénité et une folle envie de s'évader, de reprendre goût à la vie.

Nous attendons avec impatience de pouvoir sortir sans contraintes et peurs, discuter tranquillement avec voisins et amis, fréquenter nos salles de sports et nos associations, fréquenter les restaurants, participer à nos animations culturelles et populaires.

Bref revenir à notre vie d'antan, qui parfois ne nous semblait que routine, mais qui nous a tant manqué ces derniers mois.

Que garder de cette année 2020 ? Une année de solidarité.

Je me permets de rappeler mon mot du maire du bulletin municipal de juillet 2020 :

« Nous avons vécu des moments difficiles ces derniers mois. Cette période aura eu au moins le mérite de démontrer que la solidarité dépend d'abord de chacun d'entre nous, entre voisins, au sein de notre famille, avant de dépendre de la collectivité ; Sachons nous en souvenir et l'entretenir pour l'avenir. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour assurer la continuité du service public, chose facile sur les réseaux sociaux, mais combien difficile et exténuante dans sa réalisation. »

Vous découvrirez dans ce bulletin une nouvelle page « *Histoire de Hochfelden* ».

Qui de mieux pour écrire sur Hochfelden que notre maire honoraire Gérard OBER, initiateur du livre de l'ARCHE « *Raconte-moi Hochfelden* » où il écrivait dans sa préface :

« Que ce livre puisse donner à nos jeunes d'aujourd'hui le respect de ce qui fut, et le désir de maintenir le souvenir, pour le transmettre à leurs enfants. »

Merci Monsieur le maire honoraire.

Une autre très belle page à lire, l'interview de Monsieur Michel HAAG promu au grade d'officier de l'Ordre National du Mérite ; La réussite dans le monde de l'entreprise ne se décrète pas, mais se cultive peu à peu dans la durée avec conviction et force de caractère. Le moteur de la famille HAAG est la passion pour la bière, le courage de continuer, de tenir malgré les difficultés pour le bien de ses salariés.

Merci Monsieur le Président du Directoire de la Brasserie Meteor.

Avec les conseillers municipaux, le personnel communal, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, nos vœux de santé et de bonheur.

Toujours à votre écoute.

Le maire
Georges PFISTER



MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Mesdames, Messieurs,

L'Année 2020 restera marquée par le confinement, les restrictions et les perturbations de notre vie quotidienne. Nos différentes associations ont été privées de leurs manifestations et la vie économique a beaucoup souffert de cette situation. Nous espérons tous une amélioration dans les mois à venir tout en sachant qu'il est difficile de se projeter sur l'avenir alors que le présent est encore incertain.

Nos aînés ont beaucoup apprécié le « bon cadeau » offert à Noël et se sont montrés très reconnaissants. Traditionnellement, la commune de Hochfelden convie tous les habitants à partir de 70 ans au repas des seniors. Aussi, dans un désir d'unité, il a été convenu d'adopter le même principe à l'avenir concernant les habitants de Schaffhouse.

Je remercie le Service Technique pour les décorations de Noël et pour le remplacement de l'illumination des rues. Je remercie également les enseignantes et leurs élèves pour leur création et participation à la décoration du sapin. Nombreux sont ceux qui avaient profité de ce temps de Noël pour faire le tour du village et découvrir les belles illuminations des maisons et jardins.

Au cours de l'année, nous avons investi 12 000 € pour l'achat d'une tondeuse pour le FC Schaffhouse.

Les investissements prévus à long terme 2022 - 2025 :

- Aménagement des voiries (Rue du Lavoir, Impasse de la Synagogue, Rue St Sébastien, Rue Flachslanden).
- Travaux de réparation de la fissure sur le clocher de l'église (à effectuer dans le cadre de la rénovation du patrimoine).

Les investissements prévus à court terme :

- Remplacement d'un battant d'une cloche de l'église.
- Renouvellement des chaises au foyer communal.
- Protection contre les intempéries au monument aux morts avec mise en place d'un mât pour le drapeau national.

Tout récemment, nous avons malheureusement constaté des dégradations sous le préau de l'école. Je rappelle qu'en-dehors des heures d'enseignement il est interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'école. Ce lieu n'est pas ouvert au public et la dégradation de biens publics est passible de poursuite.

Monsieur le Maire, les adjoints et toute l'équipe du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2021 dans la joie et la confiance. Prenez soin de vous et de vos proches.

Cécile BRAUN
Maire déléguée de Schaffhouse-sur-Zorn



Vie associative pendant la crise Sanitaire : continuité et exemplarité

L'année écoulée a durement éprouvé chacun d'entre nous, tant sur le plan professionnel que personnel. Cet article s'adresse à tous, mais plus particulièrement à tous ceux qui œuvrent dans la lumière ou dans l'ombre pour le bien de nos concitoyens, à tous ceux qui ont un engagement envers les autres (engagement officiel mais aussi officieux).



Le monde associatif a traversé lui aussi cette année 2020 d'une manière bien particulière.

En effet d'abord confinés, tous ont accusé le coup suite à l'arrêt brutal de toutes activités. Mais bien vite beaucoup se sont organisés pour permettre un suivi pédagogique ou tout simplement garder un lien social tant important pour chacun d'entre nous. Le lien avec les élus et le personnel communal a lui aussi été maintenu par des échanges simples et non formels. Ainsi en visioconférence pour certains, par roulements pour d'autres, un « service minimum » a été assuré par nos associations.

Puis il a fallu trouver ses marques avec le déconfinement mais qui n'était pas le même pour tous, avec des protocoles sanitaires évoluant sans cesse, des fermetures, des réouvertures, des attentes, Nous en sommes d'ailleurs toujours là mais l'important c'est que vous soyez toujours là.

Alors chers bénévoles pour tout ce que vous faites, avez fait et ferez encore je me permets de vous transmettre les remerciements chaleureux de l'ensemble du conseil municipal.

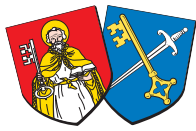
En effet c'est aussi pour moi l'occasion de souligner l'exemplarité de l'ensemble des équipes dirigeantes en terme de respect des règles liées à la crise sanitaire. Respect des gestes barrières, respect des interdictions d'occupation des espaces publics..... Nous avons suivi à la commune les échanges presque quotidiens entre les dirigeants d'association et leurs membres. Le personnel communal toujours disponible pour répondre aux questions posées et s'adapter à la situation sanitaire était présent aussi. Vous avez été nombreux à nous transmettre des messages de remerciements pour leur disponibilité et réactivité, par cet article, je tiens également à les remercier au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Vous avez, nous avons, tous été imaginatifs de sorte que le lien avec vos membres n'a pas été rompu, le lien avec la commune ne l'a pas été non plus. Ainsi les associations culturelles ont continué à œuvrer à distances. Les encadrants sportifs ont de la même manière gardé le lien avec leurs membres en proposant des entraînements alternatifs en plein air par exemple, ou chez soi en proposant des exercices individuels en ligne. Les associations qui gèrent leurs propres locaux se sont occupées de l'entretien des biens de la collectivité, les petites mains se sont afférées et n'en ont pas fait grand bruit, les associations caritatives elles, n'ont jamais cessé leur mission pour ne laisser personne au bord du chemin. Elles ont su s'adapter. Alors encore une fois MERCI à elles.



Je veux rappeler aussi que nos associations offrent aux jeunes en particulier, une multitude d'activités, qu'en soutenant les associations formatrices de jeunes, nous soutenons les jeunes dans leur ensemble et cela à long terme. Tout projet communal doit permettre de contenter une large partie de la population. La commune a investi dans les locaux sportifs dans cet esprit, elle travaille actuellement à des aménagements extérieurs destinés à tous, dont l'importance a été mise en évidence par la situation sanitaire que nous traversons. En soutien au monde associatif la commune a également décidé le maintien des tarifs en place pour une période de trois ans, des délibérations ont été prises et de nouvelles conventions signées en ce sens. Le soutien ne s'arrêtera pas là.

Michèle GARCIA,
adjointe en charge de la vie associative et culturelle



COMMUNE

Plantation d'arbres fruitiers

Le samedi 5 décembre 2020, après avoir été reportée plusieurs fois à cause de la situation sanitaire, la plantation d'une dizaine d'arbres fruitiers parrainés par nos jeunes a pu se tenir à l'aire de jeu rue Monseigneur Corbet à Hochfelden et à Schaffhouse également.

En effet les membres de l'animation jeunesse à l'initiative de ce projet, les jeunes Hochfeldois ont installé eux-mêmes leur arbre fruitier dont ils avaient d'ailleurs choisi l'espèce il y a plusieurs mois, charge à eux de venir s'en occuper tout au long de l'année. Les conseils avisés de nos arboriculteurs et la préparation du terrain par Mr DEYROLLES agent communal ont contribué à la réussite de ce beau projet.

Avec la neige de ce mois de janvier, ce lieu a également permis une piste de slalom improvisée



Michèle GARCIA,
adjointe en charge de la vie associative et culturelle

Le beau jardin

En 2019, conscient de la nécessité de trouver de nouveaux axes d'attractivité, notre Communauté des Communes a décidé de s'associer à celle du KOCHERSBERG afin de développer le tourisme sur notre territoire. Ainsi une convention a été signée nous permettant d'adhérer à l'office de tourisme « le beau jardin » situé à TRUCHTERSHEIM.

Dans le cadre de ce partenariat, une annexe de l'office de tourisme a été créée et c'est la Villa METEOR qui a accepté d'accomplir cette mission.

L'office de tourisme est géré par une association dont les membres sont des élus, des professionnels du tourisme (Villa METEOR, hébergeurs, restaurateurs, agriculteurs, associations à but culturel,...) du ressort de nos territoires. Elle est composée d'un conseil d'administration et d'un bureau.

La Communauté des Communes du Pays de la ZORN dispose de deux membres au conseil d'administration. Mr Xavier ULRICH, Maire de Schwindratzheim et Vice-Président de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn et Mme Michèle GARCIA, Adjoint au Maire de Hochfelden et conseillère communautaire ont été désignés pour représenter la Communauté des Communes du Pays de la Zorn au conseil d'administration.

Lors du dernier conseil d'administration, j'ai eu l'honneur d'être nommée 1^{ère} vice-présidente du bureau, lui aussi composé d'élus et de professionnels du tourisme.

Afin de vous aider à vous faire connaître, de vous partager les informations utiles, de communiquer vos informations par le biais de l'office de tourisme, d'avoir accès à tous les outils mis à disposition, il est important que vous soyez déclaré en tant qu'hébergeur en mairie. Peu d'entre vous ont fait cette démarche, n'hésitez pas à vous déclarer. N'hésitez pas non plus à adhérer à l'office de tourisme.

Vous participez à l'attractivité de notre territoire, nous pouvons vous aider à vous faire connaître.

Michèle GARCIA,
adjointe en charge de la vie associative et culturelle



Les actions du CCAS en ce début de mandat

OPÉRATION NOËL DES SENIORS

La période de Noël est celle que notre commune et son CCAS choisissent tous les ans pour choyer nos aînés avec le traditionnel banquet et s'ils ne peuvent se déplacer un petit panier garni leur est remis.

Cette année un certain virus a joué les trouble-fêtes et nous a obligé à revoir notre copie. Le CCAS après réflexion a donc proposé une alternative au banquet de Noël, un bon cadeau de 35€ à utiliser chez l'un des 40 commerçants locaux participant à l'Opération Noël des seniors. Avec cette formule, nous sommes tous, la commune et les seniors, solidaires de nos commerces locaux si durement touchés depuis le début de la pandémie. Nous avons ainsi distribué quelques 590 bons (à Hochfelden, à Schaffhouse sur Zorn et aux résidents de l'EHPAD originaires de Hochfelden). En plus de faire plaisir à nos seniors, la commune a aussi réinjecté près de 21 000€ dans l'économie locale. Cette initiative a été saluée conjointement par les bénéficiaires et par les commerçants locaux, chacun y ayant trouvé son compte. Le CCAS avait prévu d'organiser un petit goûter de Noël avec animation pour tous les résidents de l'EHPAD en présence des bénévoles de l'Association des Amis de la maison de retraite Schauenburg. Cette petite après-midi récréative n'a malheureusement pas pu se faire car l'EHPAD était reconfiné mais ce n'est que partie remise. Promis, nous l'organiserons dès que les conditions sanitaires seront à nouveau favorables. **En raison de la situation sanitaire, nous prolongeons l'opération Noël des seniors jusqu'au 15 mars 2021.**



CARTES DE VŒUX POUR LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD



Pour les résidents de l'EHPAD cette année 2020 a également été très compliquée. Entre confinement, déconfinement et couvre-feu, les visites ont été plus que limitées pour préserver leur santé.

Pour leur redonner un peu le sourire en cette fin d'année, le CCAS et le Maire de Hochfelden se sont associés aux enfants de la communauté des paroisses « Au cœur de la Zorn » et du Périscolaire de Hochfelden notamment, du Curé Olivier Miesch, de l'ensemble des bénévoles des « Amis de la maison de retraite Schauenburg » dans l'opération une carte de vœux pour Noël. Ensemble nous avons formé une chaîne pour dé-confiner les messages d'amour, de bienveillance et de paix pour Noël.

Ainsi lors d'une après-midi de décembre, les quelques 90 résidents se sont vu remettre une carte de vœux et un lumignon après avoir participé à une célébration du Curé Olivier MIESCH en présence des membres de l'association.

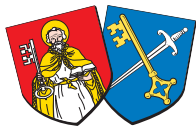
ATELIER « DÉTENTE ET SOPHROLOGIE »

Les membres du CCAS de notre commune souhaitent proposer différentes actions pour les seniors sous ce mandat (formation aux gestes qui sauvent avec les pompiers, à la sécurité routière avec la gendarmerie, intervention de l'ANAH sur l'adaptation des logements, utilisation de l'outil informatique: les mails, les réseaux sociaux, ...)

La COVID-19 a quelque peu repoussé le démarrage de ces actions. Un premier atelier de 4 séances de 2 heures, avec comme thème « Détente et sophrologie » en partenariat avec l'association Brain Up et la conférence des financeurs du Bas-Rhin devait avoir lieu au foyer Saints Pierre et Paul en ce début d'année. La situation sanitaire n'a malheureusement pas permis la tenue de cet atelier en présentiel, une quinzaine de nos seniors ont toutefois pu profiter de cet atelier tout en restant chez eux, évitant ainsi tout risque de contamination au virus.



Carine DURR, adjointe en charge des solidarités, de la santé, des seniors et des personnes en situation de handicap



COMMUNE

Quelques nouvelles de nos moyens de communication

Notre page facebook vient de passer le cap des 3600 Abonnés, Merci à vous d'être de plus en plus nombreux à nous faire confiance et à nous suivre quotidiennement.



- Facebook reste le moyen le plus rapide de vous informer de l'actualité au jour le jour. Nous sommes bien conscients que tous nos habitants ne sont pas connectés. Alors n'hésitez pas à promouvoir la page MAIRIE DE HOCHFELDEN autour de vous, vous êtes nos ambassadeurs.

- Notre site internet est entrain de faire peau neuve, vous devriez très prochainement le retrouver complètement relouqué
- Le panneau du centre ville, tout comme notre page facebook restent à la disposition des associations, des paroisses,... Pour toute information utile à nos concitoyens. N'hésitez pas à utiliser l'adresse électronique pour nous contacter et nous faire part de vos publications: contactcomm@hochfelden.fr
- Associations, n'hésitez pas à solliciter Gaby Mosbach notre correspondante locale des DNA pour toute publication dans ce journal ou dans le journal local (DNA).
- Je reste bien évidemment à votre disposition, n'hésitez pas à me contacter.

Carine DURR,
adjointe en charge de la communication

La Mission Locale

La Mission Locale de Saverne accueille et accompagne les jeunes âgés de 16 à 26 ans, à la Maison du Pays labellisée France Services au 43 Route de Strasbourg à Hochfelden, pour construire un parcours personnalisé d'accès à l'autonomie et les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi, de formation et d'orientation.



En 2020, Muriel ACKERMANN, la conseillère en insertion du territoire, et ses collègues, ont accueilli 43 jeunes de la commune, dont 18 nouveaux. Les jeunes accompagnés sont :

- Moitié filles moitié garçons
- 77% ont moins de 21 ans
- Seuls 32% sont diplômés du baccalauréat ou plus
- 50% ne disposent pas du permis et d'un véhicule personnel et 80% se déclarent peu mobiles
- 90% sont célibataires et sans enfant et 80% vivent chez leurs parents, mais 10% ont des difficultés liées au logement

En 2020, Muriel ACKERMANN a réalisé 245 entretiens individuels durant lesquels elle a fait des propositions d'emploi à 84% d'entre eux, des propositions de formation à 40% et proposé une réflexion sur le projet professionnel à 80% d'entre eux. 3 jeunes de la commune ont intégré le dispositif de la Garantie jeunes, 17 ont trouvé un emploi et 6 sont entrés en formation.

Rappelons que depuis cette année, les jeunes mineurs ont l'obligation d'être en emploi, en formation ou en accompagnement.

Chaque jeune et sa famille doit se rapprocher de la Mission Locale pour définir le parcours qui lui conviendra pour augmenter sa chance de trouver un emploi, se qualifier et devenir autonome.

Les permanences ont lieu les mardis toute la journée et le jeudi le matin. Vous pouvez prendre contact directement avec Muriel ACKERMANN pour convenir d'un rendez-vous au 06 80 00 09 30.

Carine DURR et Michèle GARCIA représentent la commune de Hochfelden et la ComCom du Pays de la Zorn au Conseil d'Administration de la Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau, Carine DURR siège au bureau en qualité de Secrétaire

Visite du programme de CDC Habitat rue des Bleuets

L'après-midi du 22 janvier a été consacré à la visite de l'immeuble de 11 logements (du 2 au 4 pièces) rue des Bleuets qui sera prochainement mis en location par CDC Habitat.



Les conseillers municipaux et les membres du CCAS, ont grâce à cette visite organisée par la commune en partenariat avec le bailleur social, pu découvrir le nouveau programme de logements proposé dans notre cité, mais ils ont également pu s'informer sur les logements dit « sociaux » en général : demande, attribution... ; sujet trop souvent méconnu.



Le budget scolaire

Si la compétence scolaire a été transférée à la communauté de communes, il incombe à chaque municipalité de préparer le budget annuel des écoles. En effet, chaque euro dépensé par la Comcom pour le fonctionnement de nos écoles sera refacturé à la commune par le biais de l'attribution de compensation.

Pour établir le budget, nous demandons en fin d'année aux directrices de nos écoles de nous faire les demandes qu'elles jugent nécessaires au bon fonctionnement de leur école. La commission scolaire examine ces demandes en donnant un avis qui permet de préparer le budget.

Le budget scolaire se répartit comme suit :

- Les charges à caractère général pour 77 691 €

Il s'agit des vêtements de travail, de l'eau, l'électricité, du combustible, des fournitures d'entretien et du petit matériel associé, des chocolats de Pâques et des livres scolaires, des contrats de prestations de services, d'entretien et de maintenance, ainsi que des assurances et des primes liées au contrat d'apprentissage du RPI.

- Les charges de personnel et frais assimilés pour 196 094,00 €

Il s'agit des salaires de nos Atsem ainsi que de toutes les charges et cotisations y afférant

- Les autres charges de gestion courante pour 18 850 €

Il s'agit des dépenses de fonctionnement (petit matériel, fournitures, livres, abonnements, ...) que nous allouons aux coopératives scolaires pour leur permettre de gérer en direct ces dépenses courantes sans avoir à recourir à un va-et-vient complexe et chronophage de devis et factures entre les écoles, la commune et la Comcom. Nous allouons ainsi pour l'année 2021 environ 17 500 € au total pour nos 3 écoles.

Les dépenses réelles de fonctionnement de nos écoles représentent 292 635,00 €. Ce budget est en augmentation de 51 617,41 € par rapport à 2019, ceci étant en grande partie dû à l'augmentation du prix des énergies, au recrutement d'une Atsem supplémentaire pour notre école maternelle, et à la hausse des dépenses de produits d'entretien et de désinfection (y compris gel hydroalcoolique) liés au Covid.

Laurence VOLLMAR,
adjointe en charge de l'éducation



Priorité à droite étendue à tout Hochfelden

La règle de base (Article R415-5 du code de la route)

Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur.

En d'autres termes, dès lors que l'intersection abordée ne comporte pas de signalisation, il vous faut céder le passage à droite.

Attention : Avoir la priorité n'est pas un droit absolu. Il faut que le conducteur ralentisse en contrôlant son rétroviseur intérieur et latéralement pour s'assurer que les autres automobilistes le laissent bien passer.

Une étude est en cours pour mettre toutes les rues de Hochfelden en priorité à droite en collaboration étroite avec les services de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) et de la gendarmerie. L'ensemble des rues a été analysé ainsi que les sens de circulation dont certains devraient être modifiés pour plus de fluidité. Ce choix fait il y quelques années déjà par la communauté des communes du Kochersberg est actuellement accepté par tous, riverains et automobilistes.

Dans le centre-bourg les rues sont déjà en priorité à droite à 95%, elle sera étendue aux 5% restant, sans difficulté notoire.

Pour les rues débouchant sur les Routes Départementales (RD421, RD100, RD7, RD25, RD325, RD59) l'étude de faisabilité permet également un passage en priorité à droite. Une attention particulière et une étude plus poussée sera nécessaire pour le croisement à la chapelle Saint Wendelin. Le croisement de la RD 100 avec la RD7 et la RD 325 très accidentogène sera également analysé avec l'éventualité de la mise en place d'un rond-point plus sûr que le croisement à « stop » actuel. Les autres croisements ne nécessiteront que des aménagements mineurs voir pas d'aménagement du tout.



Carrefour « RD 100 et RD 7 »

L'avantage de ce système de priorité est de fluidifier, en le ralentissant, le trafic dans notre agglomération (Hochfelden-Schaffhouse), et de permettre un accès facilité sur les RD à nos concitoyens. Il évitera également les changements de priorités dans la même rue (stop puis priorité à droite, ensuite céder le passage), le bruit lié aux aménagements de ralentissement (dos d'âne ...), la multiplication des panneaux routiers. Il s'agit en fait d'une simplification tout en demandant une attention soutenue aux automobilistes.

Une information des riverains et des automobilistes sera mise en place. Par des réunions physiques, des flyers pour nos concitoyens et de grands panneaux en entrée d'agglomération pour les automobilistes. Une période de test de plusieurs mois sera ensuite démarrée, les éventuels ajustements seront faits au vu des résultats.

Philippe DETTLING, adjoint en charge des travaux



Carrefour « Saint Wendelin »

Les travaux... Ou la vie continue !

Que dire des travaux ?

Qu'ils sont un mal (un bien ?) nécessaire au bon fonctionnement de nos infrastructures.

Qu'ils mettent à niveau les revêtements de chaussées, les évacuations d'eaux usées et claires, les adductions d'eau potable, les luminaires et les réseaux secs (télécoms, électricité...) Un gage de bon fonctionnement pour de nombreuses années.

Qu'ils ont leur vitesse bien à eux, rythmée par les conditions atmosphériques, les livraisons de matériaux et les événements de la vie (Covid-19).

Qu'ils donnent du travail à de nombreuses entreprises, pour la plupart locales.

Que c'est pour tout cela que nous continuons les chantiers.

Celui des rues Briand, Schweitzer et Pasteur tourne à plein régime uniquement coupé par une trêve hivernale rallongée par des conditions météorologiques exécrables. Ce chantier entre dans une phase de finition et devrait permettre à tous les riverains de trouver une voirie et des réseaux neufs d'ici les vacances d'été.



Rues Briand, Schweitzer et Pasteur

Le croisement de la chapelle saint Wendelin a été refait par le département.

Les mobiliers et la fontaine ont pris place sur la place du Général Koenig, les aménagements paysagers ont été finalisés.

L'avenue du Général de Gaulle et la première tranche du lotissement les Hirondelles ont été achevées. La rue du foyer est terminée pour sa partie sud.

Les vestiaires du complexe sportif (HDH) ont été rénovés, l'adoucisseur remplacé. Une mise en place de barrières sous l'escalier extérieur en protection des PMR a été effectuée.



Complexe sportif



Centre ville



COMMUNE

D'autres travaux routiers sont prévus lors de ce mandat.

- Le parking de la place de la république devrait démarrer en 2021.
- La mise à niveau des passages pour piétons pour les Personnes à mobilité réduite pourrait se faire en parallèle.
- Ensuite suivront les rues « autour du collège » c'est-à-dire Victor Hugo, Racine, Collège, montée de l'Ail. La rue du Président Pompidou aura un nouveau revêtement et le parking Commandant Durr des luminaires renouvelés. Une réflexion sur le bas de la rue Leclerc est également en cours.
- Du côté de Schaffhouse-sur-Zorn, les rues St Sébastien, du lavoir, Flachslanden et l'impasse de la Synagogue sont également prévues.

Travaux sur l'éclairage public

- Une mise à niveau (ou le changement selon l'état de vétusté) de nos candélabres sera initiée lors de ce mandat.
- Le passage à l'éclairage led nous apportera une plus grande longévité, une consommation électrique restreinte et un meilleur éclairage.

Vu l'étendue des travaux un débordement dans le mandat suivant n'est pas à exclure.

Philippe DETTLING, adjoint en charge des travaux

SICTEU Hochfelden



Les compétences du Syndicat Inter Communal de Traitement des Eaux Usées sont :

- > La réalisation, l'exploitation, l'entretien, le renouvellement et la réparation de tous les ouvrages du réseau d'assainissement
- > La collecte et le traitement des eaux usées dans le respect des normes en vigueur,
- > L'accompagnement dans la réalisation de vos projets en répondant au mieux à toutes vos questions
- > L'assainissement non collectif (fosses septiques)

Plus d'informations sur le site : www.sictEU-hochfelden.fr

En tant que vice-président du SICTEU, je suis en charge des travaux et m'évertue à les suivre au plus près tout en bénéficiant de l'expérience et de la compétence de M. Schmaltz Léonard. Sur Hochfelden, chaque rue refaite bénéficie de l'expertise et du financement (eaux usées) du SICTEU.

Au bureau, avec le président Beck Georges, nos réflexions sur l'avenir du traitement des eaux usées nous amènent à engager des études qui nous permettent d'anticiper les attentes de nos concitoyens et des autorités en charge du traitement des eaux (Bassin Rhin-Meuse, police de l'eau ...)

Quelques exemples d'études à venir sur Hochfelden :

- Le renforcement de la conduite intercommunale entre Bossendorf et Hochfelden.
- L'élimination des pompes de relevage dans la partie sud de Hochfelden par mise en place de conduites permettant à l'eau de s'évacuer par gravitation jusqu'à la STEP (station d'épuration).

Un autre axe d'amélioration sera amené par la désimperméabilisation. Il s'agit en fait de combattre le mal à la racine en déconnectant les eaux claires des conduites d'eaux usées. Ceci réduira automatiquement le volume d'eau dans nos conduites et donc, celui à traiter dans la STEP.

Les nombreux lotissements en construction et les rues en réfection nous promettent encore beaucoup de chantiers à mener à bien avec nos communes adhérentes. Ceci sans compter la mise à niveau de la STEP et les projets qui seront engagés à la suite des études.

**Le vice-président du SICTEU
Philippe DETTLING**

COMMUNE



11 novembre

Introduite depuis quelques années par un culte œcuménique qui lui donnait un cachet solennel, la commémoration de l'Armistice de 1918 à laquelle participaient les associations musicales et patriotiques, a dû laisser en ce 11 novembre la place à une cérémonie du souvenir en format très restreint.

Le maire Georges Pfister à Hochfelden et la maire-déléguée Cécile Braun à Schaffhouse ont déposé avec l'équipe des adjoints une gerbe à chacun des monuments aux morts.

La lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées par Michèle Garcia, adjointe à Hochfelden, Cécile Braun et l'adjoint Christophe Lutz à Schaffhouse, a été suivie avec recueillement par l'énumération des militaires Morts pour la France depuis le 11 novembre 2019.



Sans public, dans le respect des règles sanitaires exigées, cet hommage à tous les morts pour la France a été tout de même accompagné par la « Sonnerie aux Morts » interprétée au clairon par Thierry Riehl, président de la batterie-fanfare de Hochfelden et un de ses membres au tambour.

« Surtout ne pas oublier ce devoir de mémoire » a souhaité le maire en espérant pouvoir mobiliser et associer la population aux cérémonies commémoratives si importantes y compris le 8 mai, le memorial day et le 14 juillet.

Association Foncière de Hochfelden

Qui peut utiliser les chemins de l'Association Foncière ?

Les chemins de l'Association Foncière sont des chemins privés appartenant à cette dernière.

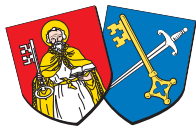
L'association peut interdire le passage à tous les propriétaires exclus du remembrement ou ne faisant pas partie de l'Association Foncière.

L'Association Foncière comprend obligatoirement l'ensemble des propriétaires inclus dans le remembrement.

En tant qu'Adjoint au maire chargé de la sécurité, j'invite les promeneurs et les cyclistes qui empruntent les chemins d'exploitation à se mettre de côté afin de laisser la place aux engins agricoles qui sont prioritaires.

Jean-Luc ENGER,
adjoint en charge du domaine communal





COMMUNE

YOLANDE et MICHEL HAAG, deux Hochfeldois particulièrement méritants et investis au service de nos concitoyens et de notre ville.

La Brasserie Meteor permet à HOCHFELDEN d'être désignée comme cité brassicole dans les hauts lieux du patrimoine et de la culture française. Ainsi la ville de HOCHFELDEN se réjouit et tient à adresser par cet article un message chaleureux et sincère de félicitation à Yolande et Michel HAAG.



La brasserie porte le nom de notre ville à travers le pays, l'Europe et bien au-delà encore. Rien d'étonnant de ce fait que, entrepreneurs passionnés, Yolande et Michel ont été promus cette année par l'Etat Français, pour Yolande au rang de chevalier du Mérite Agricole et Michel au rang d'Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Ces distinctions dont nos deux Hochfeldois n'ont pas fait grande publicité, tant leur modestie est à la hauteur de leur charisme et de leur investissement pour le développement de l'entreprise familiale, doit mettre à l'honneur les personnes dont le parcours et l'action méritent d'être remarqués et salués.

Interrogé sur le contexte qui a entouré cette distinction, Michel HAAG a rappelé le parcours professionnel de leur couple, la passion et la responsabilité de travailler ensemble entouré d'une formidable équipe au sein d'une brasserie qui a su garder sa taille humaine et familiale.

La grande famille Meteor est constituée depuis des générations de la famille HAAG « mais aussi de ses salariés », souligne Michel HAAG, avec lesquels la famille a tissé des liens bien au-delà des liens professionnels.

PDG depuis 1975, Michel HAAG qui nous reçoit dans la Bierstub de la brasserie, indique que la route n'a pas été un long fleuve tranquille, le marché était en régression régulière pendant près de 30 ans et pour pérenniser l'entreprise il a fallu trouver de nouveaux axes de développement. Quelle fierté d'avoir sur notre sol la dernière grande brasserie alsacienne, familiale et indépendante alors qu'il y en avait encore 23 en 1961.

Michel HAAG a été Vice-Président des Brasseurs d'Europe, Vice-Président des Brasseurs de France et Président des Brasseurs d'Alsace pendant de longues années, mais en plus de ses activités professionnelles, il s'est aussi investi pour la collectivité et a notamment fait 4 mandats de conseiller municipal, a présidé pendant la même durée le syndicat des eaux...

« Le 2 février 2021, Edouard HAAG a été nommé officiellement Président de la Brasserie Meteor, moi-même restant Président du Conseil de Surveillance et Yolande, alias Madame Meteor, reste Ambassadrice de Meteor. Edouard fait partie des instances dirigeantes depuis plusieurs années, volontaire, courageux et déterminé, il a fait ses preuves avant d'être consacré dans sa fonction, je suis fier de lui et de son parcours » indique Michel HAAG avec un ton empreint d'une grande émotion.

Puis se reprenant et sur le ton de la boutade, Michel HAAG rajoute qu'il se réjouit d'avoir plus de temps pour lui et notamment pour participer « enfin » au repas des aînés auquel il n'avait pas pu assister du fait de son emploi du temps chargé.

Ces dernières années, des projets innovants ont vu le jour, la brasserie continue d'enrichir notre territoire. Sans doute la sensibilité de la famille pour la culture a-t-elle été transmise à la nouvelle génération et c'est une vraie réussite collective : la Villa Meteor, site de découverte brassicole unique en France, l'ouverture du « Meteor » la plus grande brasserie de Strasbourg, la renaissance de la Bierfescht, sans oublier les bières éphémères et un vaste élargissement de la gamme.

MERCI et sincères FELICITATIONS à Michel et Yolande HAAG ... et bien sûr à Edouard.

**Michèle GARCIA
Carine DURR**

COMMUNE



Déneigement

Mi-janvier, nous avons connu un épisode neigeux, comme nous n'en n'avions pas vécu depuis une bonne dizaine d'années. Près de 20 cm de pou-dreuse avaient recouvert notre belle campagne.

Tous nos agents des services extérieurs: Elodie, Manu, JD, Patrice et Jean-Marc ont été mobilisés du jeudi au dimanche. Ils ont été sur le pont dès que la neige a fait son apparition, ils n'ont pas compté leurs heures et ont fait tout leur possible, en suivant le plan de déneigement comprenant des axes prioritaires et des routes secondaires, afin que vous puissiez circuler dans les meilleures conditions dans notre ville.



Sur les 4 jours qu'a duré cet épisode neigeux, ils étaient d'astreinte à tour de rôle, se sont relayés tous les jours à partir de 4 heures du matin, ont cumulé quelques 85 heures de travail uniquement consacrées au déneigement et ont utilisé quelques 15 tonnes de sel. A Schaffhouse c'est la famille LUTZ Christophe et son fils Guillaume qui se sont employés à déneiger.

Un grand merci à vous tous qui avez déblayé, déneigé devant votre habitation, et avez ainsi avec nos agents, contribué à la sécurité de tous nos concitoyens.

RAPPEL : Selon l'arrêté municipal du 15 décembre 1994, les riverains des voies communales ou départementales à l'intérieur de l'agglomération sont tenus, en cas de chute de neige ou de verglas, de procéder au déneigement et au sablage des trottoirs ou caniveaux au droit de leur propriété.

Broie sapin



Cette année Covid oblige, nous n'avons pas eu droit à notre traditionnel brûle-sapins au stade de football mi-janvier à Schaffhouse-sur-Zorn.

La commune a cependant proposé une collecte des sapins de Noël, sapin que chaque foyer a pu déposer dans un enclos prévu à cet effet à côté du stade de Schaffhouse la première quinzaine de janvier.

Les sapins déposés ont été broyés par nos agents des services extérieurs et seront réutilisés en paillage aux pieds des massifs communaux.





UN PEU D'HISTOIRE

Importante décision du Conseil Municipal il y a... 200 ans



La récente traduction du livret «Notizen über Hochfelden» édité en caractères gothiques allemands par le vicaire J. Sattler en 1897, nous apprend, qu'il y a 200 ans, en 1821, nos prédécesseurs du Conseil Municipal de Hochfelden avaient de sérieux soucis pour décider et pour trouver le financement pour reconstruire l'église paroissiale ravagée pendant la Révolution.

L'abbé Sattler, décrit d'abord la situation à Hochfelden durant les années de Terreur qui ont suivies la Révolution Française de 1789. A cette lecture, on découvre que la Révolution n'était pas seulement une Bastille attaquée et un Roi guillotiné à Paris, mais aussi des années très difficiles à Hochfelden. Avec la peur constante des dénonciations, extorsions, arrestations et de la brutalité des Révolutionnaires au pouvoir! Plus de 120 habitants étaient partis en exil. Il y raconte aussi quelques épreuves des 2 prêtres réfractaires Weisrock et Bouffleur. Lorsque l'abbé Weisrock a enfin pu sortir de sa clandestinité, il a découvert « la Wendelinus Kirche et l'église paroissiale entièrement pillées et dévastées. Seules les deux statues des saints apôtres Pierre et Paul de l'église actuelle avaient échappé à la démolition. Des mains attentionnées les avaient cachées dans la

grange du presbytère. Un des révolutionnaires avait déjà jeté Saint-Pierre dans le feu pour le brûler, mais il a été empêché de finir sa sale besogne. »

Déjà en 1786, l'évêque de Strasbourg avait souhaité que l'église paroissiale, vieille et délabrée, qui pouvait à peine accueillir la moitié des paroissiens, soit agrandie; mais avec l'arrivée de la Révolution le projet est resté sans suite La situation est restée inchangée de nombreuses années, jusqu'à une délibération du conseil municipal du 13 mai 1817

Réunion en session extraordinaire du conseil municipal le 13 mai 1817. Sont présents: Messieurs Niklaus Laugel, Maire, Ignaz Lorenz, Amand Winckel, Anton Mandel, Joseph Thierse, Johann Jacob Müller, Niklaus Lutz, Ludwig Ritt, Cornelius Rappolt, Anton Diebolt et Franz Bouffleur, membres du conseil municipal.

Considérant qu'avant la Révolution, il y avait deux églises dans ce village, l'une paroissiale, l'autre, une chapelle de taille moyenne, qui pouvait à peine contenir un tiers de la population.

Considérant que pendant le règne de la Terreur, lorsque l'impiété était à l'ordre du jour, les deux bâtiments ont été complètement dévastés, l'église paroissiale a subi diverses destructions, puisqu'elle a été utilisée alternativement comme entrepôt, comme cachot pour les prisonniers de guerre, comme atelier pour la production de salpêtre; comme temple de la raison, ces divers usages ont entraîné sa ruine complète, au point qu'il ne reste plus que les quatre murs et un tiers de la charpente du toit. Les murs et les poutres du toit de l'église, qui sont restés sans entretien, sont tellement endommagés qu'ils ne peuvent plus être utilisés. Cependant en ce qui concerne le clocher de l'église qui est principalement construit en pierres de taille et qui est très solide, il suffit de le doter d'une toiture adéquate.

Considérant que la construction d'un nouveau bâtiment, bien que coûteux, ne peut être retardée, car: 1) A peine la moitié des paroissiens ont de la place dans l'église pour assister aux sermons et aux services 2) Comme naturellement l'espace intérieur de l'église est laissé aux personnes âgées, les jeunes, prétendant manquer d'espace, restent à l'extérieur de l'église se dissipent, sans se soucier de leurs devoirs envers le Dieu éternel 3) Parce que le lieu où se tient le service divin doit être assez grand pour accueillir tous ceux qui appartiennent à la même religion.

Considérant que, pour faire face aux dépenses d'un nouveau bâtiment, il n'existe actuellement aucun autre moyen que la vente des biens communaux qui, selon la loi du 28 avril 1816, sont devenus la propriété de la commune.

Considérant toutefois que, pour réduire les dépenses, il est préférable de gérer nous-même la construction, puisque les matériaux provenant de la démolition de l'ancienne église pourraient être utilisés pour les fondations; que les citoyens pourraient assurer gratuitement le transport des matériaux de construction et participer bénévolement aux diverses tâches. Actuellement, les citoyens ressentent encore le lourd fardeau des guerres, et sont même en partie ruinés.

UN PEU D'HISTOIRE



Décide que le maire de la municipalité est autorisé à reconstruire l'église paroissiale sous le nom de Saint-Pierre, de façon économe, et à acquérir le jardin des héritiers de Lorenz Wagner, nécessaire à l'agrandissement de l'église et à doter le clocher de l'église d'un toit approprié.

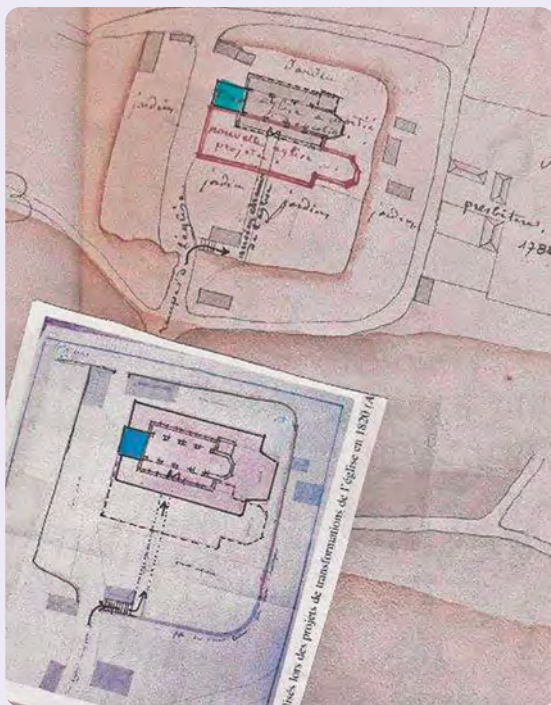
Malheureusement, cette décision de 1817 comme celle de 1786 devait, elle aussi, rester sans suite.

Le 14 novembre 1818, le conseil municipal décide de vendre une partie de la propriété communale afin de rembourser une dette de 27 794 francs, provenant des impôts de guerre des années 1813 à 1815. Cela a rendu la construction de la nouvelle église encore plus difficile.

Une nouvelle décision du conseil municipal est prise le 26 juin 1821 avec la présentation du premier plan de la nouvelle église. Ce plan, réalisé par l'architecte Reiner, selon un programme établi par la mairie, prévoyait que l'église aurait une seule nef, donc à couloir unique, pratique et peu coûteuse, accolée sur le côté Sud de la vieille tour, et construite d'Ouest en Est. Il a également été décidé de vendre en vrac 110 biens communaux, et à acquérir les terrains nécessaires à l'agrandissement de l'église. Le 13 juillet 1823, l'estimation du coût est prête. Elle s'élève à 42 407 francs sans les bancs. On espère récolter 32 000 francs de la vente de terrains communaux et il y a 8 000 francs d'économie.

Mais ensuite, délicates discussions ! Le conseil des bâtiments civils a critiqué et rejeté ce plan et en a fait réaliser un autre, beaucoup plus coûteux et moins pratique. Le coût, d'après ce nouveau plan s'élève à 65 000 francs contre 42 407 francs pour le premier plan. Selon ce plan variante, l'église devait avoir trois nefs. L'ancien donjon de 22 pieds de large devait rester placé entre les deux nefs latérales. Le conseil municipal a vigoureusement refusé ce nouveau plan. D'une part, car bien plus grand et que les coûts étaient considérablement plus élevés, et d'autre part, parce qu'il considérait que les espaces intérieurs de l'église de chaque côté de la tour, avec des gros piliers ronds, étaient peu pratiques et seraient propices au désordre.

Lutte inutile. Le Conseil des bâtiments civils s'en tint pourtant à son plan, dont il abaissa l'estimation de 65 000 francs à 57 068 francs en avril 1825, et l'église paroissiale actuelle fut construite selon ce plan que les conseillers municipaux de Hochfelden jugeaient peu pratique et peu attrayant.



La vente de plusieurs domaines communaux a permis de réunir 35 700 francs. Les économies de la commune et divers dons volontaires se sont élevées à 13 000 francs. Il restait une somme de 7 728 francs à financer par la mairie.

Le conseil municipal a alors fait une sorte de chantage au gouvernement en demandant une subvention de 7728 francs pour financer le plan imposé, ou bien l'approbation de son premier projet moins onéreux, et a déclaré que si sa demande de subvention n'était pas acceptée, il renoncerait au projet de construction d'une nouvelle église. Mais aucune réponse favorable !

Vers la fin de l'an 1825, les habitants de Hochfelden organisent une collecte publique, qui rapporta la somme de 7713 francs. Cette somme a été confiée à l'entrepreneur STAHL, qui était chargé de commencer à livrer les premiers matériaux.

Enfin, en 1826, sous le curé Arnold, le maire Georges Paulus et l'adjoint Joseph Winkel ce chantier tellement attendu de la nouvelle église paroissiale pouvait commencer.

Une inscription à l'extérieur du chœur de l'église indique la date du VIII mai 1826.

*En haut: le donjon/clocher, l'ancienne petite église et le projet de la nouvelle église voulu par la commune
En bas: le donjon/clocher, le tracé de l'ancienne petite église, le projet de la nouvelle église exigée par le Gouvernement et en pointillé le projet voulu par la commune en 1821*

A noter que l'accès à l'ancienne église paroissiale du château se faisait par un escalier à droite de la rue de l'église, car en 1624, les seigneurs Albertini avaient exigé un accès spécial

« Pour que le logis et les jardins du château soient mieux séparés des activités ecclésiastiques »

Gérard OBER



UN PEU D'HISTOIRE



A Hochfelden, on ne connaissait que 3 traces de son château du moyen âge : Un petit chicot de mur à la sortie de la sacristie de l'église Sts Pierre et Paul, quelques anciens tronçons d'un mur d'enceinte, et une gravure de 1744, parue en 1970 dans le cahier n°72 de la SHASE Saverne présidée par A.Wolbrett, gravure reproduite depuis par divers auteurs d'articles consacrés au passé de Hochfelden.

Bien qu'il ne subsiste plus de preuves vérifiables d'un château médiéval, les historiens ont trouvé, dans de nombreux documents d'archives, des textes ou des plans qui permettent de supposer qu'il y avait une « fortification » sur le haut de la colline de Hochfelden. Était-ce un cimetière fortifié, devenu une demeure seigneuriale avec un mur d'enceinte, était-ce un vrai château. Quelques extraits, bien évidemment... non limitatifs :

- Un symbole d'une fortification apparaît sur un plan de l'Alsace de 1675.,
- Un autre symbole sur la carte des « enceintes de hauteur dans le Bas Rhin » selon Pays d'Alsace n° 123,
- L'indication d'une potence au Galgenberg selon le plan de Cassini (1756-1815)
- Ascagnio Albertini d'Ichtratzheim reconstruit le château en 1622
- De nombreux chevaliers ou écuyers « Von Hochfelden » sont cités entre 1194 et 1495
- Le château est bien défendu lors de l'attaque des Strasbourgeois en 1592
- 3 feux sont allumés dans le château en 1793. (1 dans l'écurie et 2 dans le demeure seigneuriale)

Mais à quoi pouvait ressembler ce château de Hochfelden ?

Texte de Bertrand JOST (Historien et généalogiste. Sa famille est originaire de Hohatzenheim,. Il vit et travaille à New York)

Dans son ouvrage diffusé en 2013 « Michel Jost le jeune » - Hochfelden entre guerres et paix » on déchiffre plusieurs passages intéressants :

- **Le terrier de 1659** décrit : « premièrement le château noble et la fortification incluant l'église appelée st Pierre dans la basse cour avec les bâtiments, habitations, fermes, étables, puits, jardin, donjon, douves et autres possessions dont le tout est entouré par le chemin communal sur 6 acres »

UN PEU D'HISTOIRE



- Sur le tableau de 1659, offert par le 2^{ème} épouse de Ascanio d'Ichtratzheim, seigneur de Hochfelden, conservé à la Chapelle St Wendelin, sur lequel il figure, on aperçoit l'entrée d'un château avec un pont, un fossé, deux tours placées de part et d'autre de la porte, un donjon carré. L'orientation du donjon et la position de la porte du château correspondent au clocher de l'église et à la rue de l'église actuelle

- Nota. La vue de ce tableau est faite sensiblement à partir de l'emplacement de la maison de Serge Wencker, (4 Av. de Gaulle) A cet endroit, selon un texte ancien, il y avait « ein Rother Turlein im Schlossgarten »



- En été 1674, lors de la guerre dite de Hollande (1672 – 1678) TURENNE met un détachement de troupes à Hochfelden. Avant de marcher sur Ingwiller à la fin de l'automne, il fit démanteler le château de Hochfelden et surtout les murs d'enceinte, pour qu'ils ne puissent servir aux Autrichiens.

- Vauban écrit en 1679: il y a une gentilhommière sur le sommet de la hauteur joignant l'église paroissiale allentour de laquelle il y a une petite **closture** de muraille fossoyée qui enferme l'une et l'autre (église et gentilhommière)... mais présentement elle est à moitié démolie

Le château de Hochfelden représenté sur la peinture de Saint Wendelin de 1659.
Le serrier de 1659 mentionne aussi la présence d'une « rote turnlein » petite tour rouge devant l'entrée à droite.

Texte de Jean Michel Rudrauf (Médiéviste Alsacien)

En 1702, l'ingénieur militaire Guillin signale: » «Hochfelden.....il se trouve dans ce lieu un peu élevé un château **scitué** sur le sommet de la **ditte** hauteur, lequel a des murs hauts depuis le **chez de chaussée** de 18 à 20 pieds (5.40 à 6.m) dans des endroits, leurs épaisseurs sont de 2 à 3 pieds (60 à 90 cm) garnis de créneaux avec deux tours, deux brèches considérables, et a peine un espèce de fossé sec et profond de 8 à 10 pieds (2.40 à 3 m) sans revêtement

Gravure de 1744 reproduit dans le Cahier SHASE n° 72 de 1970. L'original est visible aux Österreichisches Staatsarchiv - section Kriegsarchiv à Vienne.

Cette vue est faite du S / Est sensiblement depuis l'emplacement du puits des lépreux devant l'entrée de l'école maternelle.

Sur cette gravure, on reconnaît le clocher de l'église Sts Pierre et Paul qui a remplacé le donjon. (Le grand bâtiment sur la droite, avec des grandes fenêtres, pourrait être le logis seigneurial. Sur cette gravure de 1744, il reste juste une petite partie de l'enceinte fortifiée fissurée et il n'y a plus de traces des 2 tours.

Celles-ci furent probablement détruites, mais quand? Vauban n'en parle pas en 1679 mais elles sont décrites par Guillin en 1702..

Énigme !



Fait à Hochfelden le 20.12.2020
Gérard OBER



Quelques jours d'ouverture de notre musée du Pays de la Zorn

Durant le mois de septembre une autorisation d'ouverture des musées avait été autorisée par le gouvernement à la condition que les responsables et les visiteurs portent un masque et que l'accueil se fasse par groupes de moins de 10 personnes. L'ARCHE en a profité pour participer aux « Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juif (JECPJ) » et aux « Journées Européennes du Patrimoine (JEP) »

Dans notre musée qui est l'ancienne synagogue nous avons exposé et mis en valeur des objets utilisés, dans les familles ou lors des cultes, par les juifs. Des explications sur le lieu et ces objets étaient fournies par nos membres, souvent complétées et enrichies par les visiteurs. Certains, de religion juive avaient habité ou avaient des parents qui avaient habité dans notre commune. Nous avons aussi réalisé une quarantaine de panneaux à partir de nos recherches concernant les maisons où avaient vécu des juifs avant 1940. Ils étaient accrochés autour de la Bima (estrade centrale). L'étonnement des visiteurs était grand lorsqu'ils découvraient combien notre ville comptait de familles juives. (Un projet de fascicule sur ces recherches est en cours).



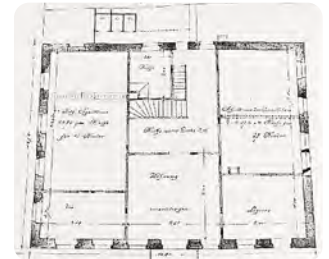
explications de l'utilisation de cette pochette par Marc Friedmann webmaster de la JECPJ.

Voici un exemple datant du 19^{ème} siècle d'habitation juive reconvertie en....



Vue du bâtiment 18/1/1879 Vers la cour

Au recensement de 1846 la famille d'Isaac BLUM avec ses 6 enfants, ses 3 servantes et son domestique (famille sans lien direct avec les Blum qui habitent encore Hochfelden) habitait rue du sel à l'emplacement actuel de « la Poste ». Entre 1851 et 1866, les recensements indiquent que plusieurs familles habitent le bâtiment. Apparemment d'après des délibérations du conseil municipal celui-ci aurait aussi servi de gendarmerie.



Premier étage, avant-projet d'aménagement du 13/12/1881, Signé Bau. Rath. Brandenburg. A gauche : Classe supérieure 45 élèves, à droite : Classe des juifs 37 élèves, vers la rue : Logement de l'enseignant juif.



Le bâtiment actuel de la Poste

En 1879, la municipalité décide d'acheter « l'ancienne gendarmerie » pour, suite à quelques réparations, l'aménager en un « sain local scolaire ». Elle confie le projet à l'architecte Fürst de Saverne qui la même année réalise les plans du bâtiment nommé « maison Blum » et propose en 1881 son aménagement intérieur en quatre classes, dont l'une sera réservée aux juifs, et en un logement pour leur enseignant. Ce projet a en partie été réalisé puisque les enfants d'école maternelle et les petites classes de filles encadrées par les religieuses de Ribeauvillé ont fait leurs classes dans cette école.

Les enfants juifs y ont-ils été scolarisés ? Leur enseignant y a-t-il été logé ?

Suite à l'arrivée de nombreux fonctionnaires allemands de religion protestante la construction d'une nouvelle école pour leurs enfants est nécessaire. La municipalité décide de la faire construire dans le jardin, derrière cette école (La place de la république n'existait pas encore). Elle sera inaugurée en 1892 et accueillera les enfants protestants au rez-de-chaussée et les enfants juifs au premier étage. En 1931 un nouveau bâtiment est construit rue de l'Abbé Weisrock. Il accueillera les enfants de l'école maternelle et les enfants de l'école de filles. Après 1932, l'école rue du sel est vendu aux PTT. L'instituteur protestant, M Krauth, qui y habitait est relogé. En entrant à la Poste vous pouvez encore aujourd'hui voir la trace de l'emplacement d'une mezouzah dans le chambranle de la porte d'entrée. Le bâtiment qui hébergeait l'école protestante et juive, insalubre après 1945 a servi successivement de local pour les réunions des scouts, de salle de répétition pour le folklore, de bibliothèque etc. avant d'être vendu en 1997.



Les enfants de l'école maternelle en 1904. Filles et garçons des 3 religions sont encadrées par une sœur et deux aides.

HARI-ASSE

Notre unique manifestation de l'année 2020 « COVID oblige », l'édition 2020 était à emporter ou à livrer chez vous, et a cependant remporté un vif succès grâce à votre soutien, merci à tous les bénévoles et sympathisants de l'association.



OCTOBRE 2020 VIDANGE DE L'ÉTANG N°4

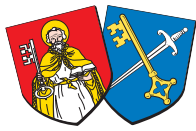
Lors de l'opération de vidange de l'étang, 200 kg de gardons ont été transférés dans la Zorn, une centaine de carpes dans le canal et la Zorn, après triage le reste des poissons a été transféré dans les autres étangs de l'association.



NOVEMBRE

Comme chaque année, nous avons procédé au repeuplement de la Zorn avec 150 kg de gardons, financé à 50 % par la Fédération de pêche du Bas-Rhin et 50% par l'AAPPMA Hochfelden.





ASSOCIATION FRUITIÈRE

Nous venons de traverser une année, un peu compliquée, suite aux conditions sanitaires que nous subissons, même pour la production fruitière.

L'année démarra par une assemblée générale à SCHAFFHOUSE, par une conférence sur le traitement des arbres fruitiers par les plantes, présentée par Doris SIEGEL, conférencière de la Fédération. Nous avons pu organiser 4 cours de tailles d'hiver sur arbres fruitiers :



Le premier au verger du canal, animé par Edgar LEDERMAN devant une vingtaine de personnes.

Un deuxième avec la collaboration du service animation jeunesse sur le terrain de MELSHEIM, où les jeunes et leurs parents sont venus se former sur place avec Edgar LEDERMANN de la Fédération.

Le troisième, a eu lieu chez MUGNAI Michelle et chez le président avec là encore, une vingtaine d'élèves de tous âges qui ont profité des conseils que Mme WEIBEL leur a donné pour faire une bonne taille.

Un dernier chez VOLLMAR Gilbert avec une quinzaine d'élèves. Edgar LEDERMANN y a présenté les traitements à faire en fin d'hiver sur les arbres fruitiers, pour les amateurs arboricoles.

Des cours de tailles, qui ont été très enrichissants, pour de bonnes pratiques de taille à réaliser en début d'année, mais aussi les différents traitements à faire sur les arbres fruitiers en tant qu'amateur arboricole. Nous avons à nouveau épaulé le Service Animation jeunesse à la plantation d'arbres fruitiers sur les terrains mis à disposition par la commune de HOCHFELDEN et de SCHAFFHOUSE l'automne dernier.

Depuis l'automne dernier, nous remarquons un engouement pour la plantation d'arbres fruitiers, par une population assez jeune qui, depuis la crise sanitaire, a souhaité produire de façon autonome une partie de sa nourriture. Espérons que cela continue, même après la crise sanitaire. Le reste des animations a été annulé, suite aux conditions sanitaires. Cette année nous pouvons organiser, des cours de taille, chez les particuliers, mais avec un protocole sanitaire très strict. Ces cours sont organisés par des moniteurs ou monitrices de la Fédération, ils sont gratuits et ouverts à tout public.

A l'automne dernier, plusieurs de nos membres, ont remplacé une vingtaine d'arbres fruitiers au verger témoin, car ils arrivaient en fin de vie. Encore un grand merci à l'ensemble des bénévoles, pour les différentes tâches réalisées durant l'année, même avec des conditions sanitaires très strictes.

Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous pour les manifestations à venir si les conditions sanitaires le permettent :

- L'assemblée générale qui était prévue le 19 février sera reportée à une date ultérieure, suite aux conditions sanitaires en vigueur.
- 20 février cours de taille d'hiver au verger du canal à 14h
- 27 février cours de taille d'hiver chez MUGNAI et chez WINCKEL
- 13 mars cours de taille d'hiver chez VOLLMAR Gilbert 9h
- 20 mars cours de taille d'hiver chez SCHRAMM Charles 14h
- 24 avril cours de greffage au verger du canal à 14h
- 26 juin cours de taille en vert au verger du canal à 14h
- 2 juillet la Grande Nuit du Terroir, dans les rues de HOCHFELDEN
- 2 et 3 octobre Grande Fête de la pomme au complexe sportif

Nous rappelons aux différentes personnes, qui voudraient assister aux cours que la distanciation est de mise sur place, avec port du masque obligatoire.

Les personnes, qui souhaitent adhérer à l'Association, pourront s'adresser au Président Jean-Marc WINCKEL au 06.72.52.07.68 ou par mail: jeanmarcwinckel@sfr.fr

Nous souhaitons à tous une bonne année fruitière, et une bonne santé, Merci

MAISON DE L'ENFANCE - CRÈCHE



Fête de Noël

Toute l'équipe du multi accueil d'Hochfelden vous souhaite une belle année 2021.

Jeudi 17 décembre 2020 s'est déroulée la fête de Noël à la crèche d'Hochfelden. Joie, danse et musiques de Noël étaient au rendez-vous. Un bon repas de fête a été préparé par notre cuisinier.



Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de fêter avec les familles mais les enfants ont semblé avoir passé une belle journée de Noël. Le programme de la journée a été riche : activités, boum et un spectacle de Noël « Joyeux Noël Carambar » écrit et joué par l'équipe devant les petits yeux ravis et émerveillés des enfants.

PÉRISCOLAIRE « L'ARC-EN-CIEL »



ETE 2020

Après une fin d'année particulière nous avons décidé de placer l'été sous le signe de l'amusement.

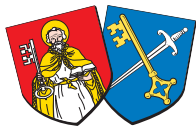
Au programme pour petits et grands des jeux, des bricolages, des découvertes, des rencontres ... que de souvenirs sur lesquels nous revenons en image.



RENTRÉE 2020

La chaleur de l'été a laissé place au manteau neigeux de l'hiver et les enfants ont une nouvelle fois pris part à de nombreuses activités.





PÉRISCOLAIRE « L'ARC-EN-CIEL »

MATERNELLE

Du côté des maternelles, pas le temps de s'ennuyer ! Au périscolaire, Mickey et ses amis ont entraîné les enfants dans un tourbillon de découvertes !

Au programme : une semaine sur les droits de l'enfant, un goûter orange, des bricolages, jeux, soirées à thèmes et spectacle de magie ! Colère, joie, tristesse, les émotions sont au programme des mercredis récréatifs des plus petits ! Séances de relaxation, jeux, lecture de contes, sophrologie et médiation animale rythment les journées !



ELEMENTAIRE

Les élémentaires sont partis à la découverte de différents univers avec leur mascotte Bambou !

Ils ont pu voyager au travers des Pirates, de la musique, des animaux, du recyclage et des pulls de Noël ! Les parents ne pouvant plus entrer dans la structure, les enfants ont mis au point la « gazette du péri » un petit journal mensuel relatant des dernières actus du périscolaire.

Le mercredi c'est la fameuse télécommande magique qui fait voyager les enfants dans l'univers du petit écran : ils ont pu franchir l'écran en direction des télés crochets et des documentaires ! Ils ont pu profiter de l'intervention de l'association « un poil humain » pour plusieurs séances de médiation animale. Le prochain arrêt ? Les records du monde, encore de grandes aventures en perspective ! Un futur record du monde à Hochfelden ?



VACANCES D'AUTOMNE

Comme à chaque vacance, des enfants de tout le secteur sont venus profiter des animations proposées à l'Arc en ciel. Une semaine axée autour de la nature, avec la découverte du Land art et de la nature d'automne, la semaine suivante dans le monde fantastique d'Harry Potter !

Fabrication de marionnettes en branches, spectacle de magie, grands jeux, activités artistiques, des vacances reposantes (pas assez), courtes (beaucoup) et amusantes (énormément) ! Pleins de projets et de grands moments sont encore à prévoir pour cette année !



Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 se feront en ligne à compter du 22 mars 2021.

Pour toutes informations vous pouvez contacter la directrice Pauline Prieur
Accueil de loisirs & périscolaire « l'Arc en ciel »

6 rue Abbé Weisrock 67270 Hochfelden - Tél. 03.69.42.01.45

E-mail : periscolaire.hochfelden@alef.asso.fr

RPI « LES CIGOGNES DE LA ZORN »



Voyage immobile en Afrique à l'école de Schaffhouse

Cette année, l'école de Schaffhouse accueille 43 élèves: 18 élèves au CP et 25 élèves au CM1-CM2.

Le protocole sanitaire restreignant les sorties et les rencontres, nous avons fait venir l'Afrique à l'école pour découvrir d'autres modes de vie, d'autres cultures à travers la lecture de contes, l'intervention de notre ancienne collègue et grande voyageuse, Catherine Guidot, la venue d'un spectacle, une séance de cinéma à l'école, des énigmes sur l'Afrique pour le calendrier de l'Avent...



Matinée de découverte du Togo, pays dans lequel Catherine Guidot s'est investie dans la construction d'une école, avec découverte de l'awalé, dessins de motifs africains, lecture de contes.

Spectacle de danse africaine par la compagnie Dounya, offert par les municipalités en guise de cadeau de Noël.



Décoration du sapin de Noël de la commune de Schaffhouse sur le thème de l'Afrique.

organisation d'une collecte de matériel scolaire à destination de l'école du Togo, dont la construction vient de s'achever.

ÉCOLE MATERNELLE

Audrey Lechner, notre nouvelle "agent territorial spécialisé des écoles maternelles" (Atsem)

Depuis la rentrée de septembre, vous avez pu croiser un nouveau visage devant notre école maternelle. Audrey Lechner, originaire de Mutzenhouse, qui était en poste dans les écoles de l'Euro métropole depuis 15 ans a en effet rejoint les effectifs communaux. Son dynamisme et sa bienveillance viennent renforcer ceux de nos 4 atsem déjà en poste: Betty Enger, Corinne Martz, Nathalie Nalépa et Nadine Woelfel. Nos petits écoliers et leurs enseignantes ont ainsi la chance de bénéficier de la présence et de l'expertise d'un adulte supplémentaire dans chacune de nos 5 classes. En cette période de Covid où le protocole mis en place au sein de nos écoles est très strict, ce renforcement de notre équipe était encore plus nécessaire que par le passé.



De haut en bas et de gauche à droite :
Betty ENGER, Audrey LECHNER, Nathalie NALEPA,
Nadine WOELFEL, Corinne MARTZ



ÉCOLE MATERNELLE

LA GRANDE LESSIVE

Cette année encore, les enfants de l'école maternelle ont participé à LA GRANDE LESSIVE – installation artistique éphémère mondiale touchant 118 pays et 11 millions de participants – et ont exposé leurs œuvres sur le thème du confinement ou de ce qu'ils aiment faire lorsqu'ils sont à la maison !



Le 15 octobre, les réalisations ont été accrochées sur une corde à linge sur le trottoir devant l'école et chaque classe ainsi que les passants ont pu visiter cette exposition en plein air tout au long de la journée...

Prochain rendez-vous: 25 mars 2021 ! A vous de jouer... il y aura de la place sur la corde à linge !!!

SOPHIE RACONTE AUX PETITS



Début novembre, les enfants de l'école maternelle ont assisté à une représentation de trois histoires dont « Le p'tit bonhomme des bois » donnée par la compagnie « Sophie raconte aux petits ».

Les enfants ont beaucoup apprécié reprendre le refrain de l'histoire et participer à des bruitages en utilisant différents matériels.

SPECTACLE DE NOËL

Judi 10 décembre, la Compagnie Dounya est venue à l'école pour présenter un conte musical et dansé sur le thème de l'Afrique.



Après une longue canicule, la nourriture venait à manquer et tous les animaux, du plus fort au plus malin sont allés chez la sorcière afin de chercher la formule magique permettant de faire pousser un arbre magique, mais aucun n'est parvenu à retenir la formule. Seule la vieille tortue a pu le faire, avec la coopération de tous les animaux, sauvant ainsi le village, mis à l'abri de la faim.



NOËL DES CŒURS

Le 11 décembre, nous sommes sortis devant la cour de notre école pour accrocher les décorations que nous avons fabriquées pour le Noël des cœurs.

NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, en raison du protocole sanitaire en place, le Père Noël est venu dans les classes et non au foyer comme habituellement.

Les enfants ont pu échanger avec lui en lui posant quelques questions. « Comment ton traîneau peut-il voler alors qu'il est chargé de cadeaux ? » demande Oscar. Heureusement, le Père Noël a répondu !

Après avoir écouté les chants et comptines appris par les élèves, le Père Noël leur a offert au nom de la commune, un joli cadeau : un livre étudié en classe.

Suite à cette sympathique rencontre, les petits gourmands ont partagé un délicieux goûter : une grande brioche en forme de sapin accompagnée d'un chocolat chaud.



PLANTATION D'ARBRES

Vendredi 8 janvier, les élèves de deux classes ont pu assister à la plantation de quetschiers dans le jardin du presbytère.

Un moment très apprécié par les jardiniers en herbe, surtout quand ils ont pu donner de l'eau aux jeunes arbres à l'aide d'un arrosoir !



ÉCOLE DE MUSIQUE



Une saison musicale mouvementée

L'Ecole de Musique du Pays de la Zorn a connu une période de rentrée, particulière, avec son lot d'incertitudes, de mesures sanitaires, mais surtout l'optimisme et la joie de pouvoir se revoir, et de reprendre une activité musicale, dans les meilleures conditions possibles avec les élèves, le tout dans le respect des protocoles sanitaires.



C'est avec une équipe pédagogique toujours jeune et dynamique de 16 professeurs que les quelques 140 élèves inscrits cette année, peuvent s'épanouir à travers 15 disciplines instrumentales et vocales enseignées (bois, cuivres, cordes, chant et percussions).

Dur de suivre le rythme ... !

Un véritable casse-tête. Les annonces, décrets et mesures gouvernementales ont, plusieurs fois, donné du fil à retordre à l'association musicale, tout comme à tout le secteur associatif et culturel. La direction, le comité, les enseignants ainsi que les élèves et leurs parents ont tous fait preuve d'adaptation (mot d'ordre pour la plupart des plannings des familles durant ces derniers mois).

Malheureusement, en raison du second confinement, les établissements qui proposent des activités extra scolaires, sportives ou artistiques ont dû cesser l'activité en présentiel à l'automne. Puis depuis janvier, une reprise de l'enseignement musical (pour les mineurs pour le moment) est proposée avec adaptation des horaires en raison du couvre-feu à 18h.

Afin de palier à l'annulation des cours durant les périodes de confinement, toute l'équipe pédagogique est restée néanmoins mobilisée pour garantir un contact avec les élèves. L'EMPZ a proposé la mise en place d'un suivi pédagogique par télétravail, grâce à l'arsenal numérique de notre temps.

Le reste de la saison promet encore des variations de tempo assez fortes ! Même si la plupart de l'enseignement et le contact perdure, la motivation est bien impactée, et surtout la perspective de prendre plaisir à se produire en public, et de pouvoir se projeter sur une saison culturelle avec des restitutions, concerts, auditions, projets musicaux, reste bien lointaine.



L'ensemble de l'équipe de l'EMPZ, toujours soutenu par la collectivité, reste néanmoins toujours mobilisé et dynamique pour ne rien lâcher et proposer le maximum malgré le contexte.

Retrouvez l'ensemble des vidéos créées à distance sur la page Youtube de l'EMPZ :

https://www.youtube.com/channel/UCNbPCNjGlgAa_YXwixcg1dw

Plus d'informations sur le site internet de l'Ecole :
<http://empzorn.wixsite.com/empz>

COMITÉ DES FÊTES



Qui aurait pu imaginer le scénario d'une pandémie mondiale mettant à l'arrêt toutes les activités culturelles et sportives.

Plus de spectacles, théâtres, manifestations et j'en passe.

Avant confinement, l'équipe du Comité des Fêtes n'a pu organiser qu'une seule manifestation en 2020.

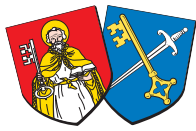


Le 8 février 2020 la Budig a fêté ses 25 ans d'existence avec la soirée cabaret «Hopla et Voilà». Fidèle à leur image et dans la plus pure tradition alsacienne, la troupe d'Yves Grandier nous a offert des sketches accompagnés de nombreuses chansons sur la vie quotidienne et politique. Les nombreux sujets d'actualité déclinés aussi bien en français qu'en alsacien ont très vite conquis le public.

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne et heureuse année 2021.

Restez prudents, attentifs et portez-vous bien en attendant de nous retrouver.





GROUPE FOLKLORIQUE

2020 : une année très particulière...

L'année 2020 fut une année compliquée
par un virus bien mal intentionné
qui a eu raison de nos vies si bien organisées!
Les Vehrele n'y ont pas non plus réchappé.
« Comment jouer de la trompette ou de la clarinette
en étant masqué ? »

Depuis des mois, notre local de répétition est bien esseulé,
les pupitres sont rangés et les chaises empilées.
Depuis longtemps, plus de polkas et autres valse
n'ont raisonné.

Plus de spectacles de danse, de concerts et autres défilés...
Alors, il a fallu trouver d'autres idées.

Durant les beaux jours, en plein air, nous avons répété
dans la cour de notre chef d'orchestre,
un endroit bien approprié!

Et dans le parc de la maison de retraite,
nous avons pu apporter

aux résidents confinés un peu de bonne humeur et de gaieté.
La récolte du houblon à la Villa Météor fut notre
seule sortie effectuée

depuis le début de cette période si compliquée.

Mais, nous espérons tous qu'en 2021 les choses vont changer
et que nous pourrons tous ensemble à nouveau savourer
et partager

de beaux moments de musique et de convivialité.

D'ici là, portez-vous bien et surtout restez en bonne santé !

*P.S. Si vous voulez retrouver et écouter les Vehrele, vous pouvez
toujours vous procurer leur nouveau CD "Scheeni Zitte" au prix
de 15€ auprès des musiciens ou en vous adressant directement
au Président, Fedele Thierry (0686894100), au Chef d'Orchestre,
Keith Alain (06/81/24/81/06) ou au Trésorier, Lavenn Jean-Claude
(06/61/97/77/86).*



Animation dans le Parc de la Maison de
Retraite de Hochfelden



Répétition estivale dans la cour de notre Chef
d'orchestre, Alain Keith



Animation du „Hopfe zopfe“ à la Villa Météor



Cette malheureuse année 2020 a également endeuillé notre orchestre, par le départ de notre ami tromboniste Mathieu DUWECK, qui avait rejoint les Vehrele depuis 2019, avec qui nous avons partagé de superbes moments de musique, de rires en répétition, en prestation ou encore lors de cette belle aventure qui fut l'enregistrement de notre dernier CD en Novembre 2019.

Mathieu reste pour nous tous, un exemple de personne bonne, courageuse, sachant extraire le positif de toute situation, et un battant hors pair.

Mathieu laisse un énorme vide sur nos rangs, mais il est certes bien moindre que celui qu'affronte au quotidien Aline sa femme, et ses 2 filles... Une grosse pensée à elles.

THEATRE ALSACIEN HOCHFELDEN



Théâtralement nos représentations en NOVEMBRE 2020 sont cataloguées comme ANNEE BLANCHE. En cette fin de mois JANVIER 2021 c'est encore le blanc qui semble vouloir s'imposer. Une épaisse couche de neige, encore du blanc. Une page blanche et cet article pour le bulletin «Hochfelden ma Cité» qui est désespérément blanche.

Il est vrai que, dans l'immédiat, cela manque de couleur. Il nous reste néanmoins le très beau souvenir de la diffusion de 5 de nos pièces de THEATRE, à savoir :

- EREIGNISS IN BLUE CASTEL 2008
- SOMMERGAST IM STARNEBARRI 2012
- MINET GALANT 2013
- VERSTECKELES SPIEL 2018
- ROMEO ET JULIO 2019

Ces pièces ont été diffusées entre le 6 novembre et le 10 décembre 2020. Parmi les 18 pièces enregistrées depuis 2001 par des professionnels (toutes disponibles sur DVD) le choix n'était pas évident. Le résultat a dépassé tous nos espoirs. Un petit historique vous apprendra que ces enregistrements sont la suite de captations d'amateur avec le matériel d'alors (VHS etc...). Certains enregistrements ont pu être repris sur DVD, de qualité moindre évidemment. Je me souviens personnellement, avoir accompagné Jean-Marie Kennel, dans le petit local où se trouvaient les appareils de diffusion en face du cimetière à Hochfelden pour leur mise en route (il faisait nuit). C'était l'expérience du Câble Local d'Est Vidéo (si souvenir exact) avec VHS. Vous voudriez en savoir plus sur ces évolutions après 1995? notre responsable décors Gérard OBER (maire de 1995 à 2008) pourra satisfaire ce désir.



Ereigniss in blue castel 2008



Sommergast im Starnebarri 2012

L'enregistrement des représentations par un professionnel commença en 2001 jusqu'en 2015 par PLP - Pascal LOTZ de Haguenau, suivi après son décès, par R Prod - Thierry ROSER de Schwindratzheim.



Minet Galant 2013



Versteckeles Spiel 2018



Romeo et Julio 2019

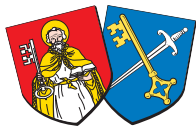
La diffusion des 5 pièces soit via le site du TAH (<http://theatrealancienhochfelden.e-monsite.com>) ou directement par «Viméo» est actuellement encore opérationnelle par «streaming» à toute heure sur PC, Tablette ou Smartphone «Gratit nàdierli» lien <https://www.payszorn.com/videos/>. Toute cette technologie grâce à notre «Monsieur informatique» Bertrand LITTEL du TAH - de Thierry ROSER et la bonne collaboration avec les responsables de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn, que nous remercions vivement.

Résultats communiqués par Bertrand LITTEL et R Prod à une date avant le 10.01.2021

- Près de 8.000 visites sur seul site du TAH sans compter l'accès direct Viméo
- Plus de 11.696 vues
- Sur un total de 2.809 visionnages via site du TAH, Bertrand Littel estime une présence de 4.500 spectateurs et sur 12.000 vues environ 150 l'ont été de l'étranger dont l'Allemagne, l'Angleterre et les USA.

Dans cette période d'incertitude quant à notre remontée sur scène, les nombreux messages laissés par les internautes font moralement un grand bien. Année 2020 sans tenue d'une Assemblée Générale pour décisions statutaires, le Président joue les prolongations et il ne s'appelle pas D. TRUMP. Aucune décision ne peut être prise pour l'instant quant à novembre prochain. **Seule certitude, nous n'avons pas le droit de nous plaindre. Nous aimerions tellement «Làche avec VOUS»**

«PRENEZ SOIN DE VOUS»



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Une année spéciale...



A tout point de vue cette année restera dans les mémoires comme une année à part.

Côté Amicale des Sapeurs-Pompiers, la distribution des calendriers a été la seule action réalisée en respectant les gestes barrières et dans l'idée d'être présents, comme tous les ans, via ce média dans tous les foyers. Ce sont 2.700 calendriers qui ont ainsi été déposés dans les boîtes aux lettres. Quelques 600 donateurs ont pris le temps de nous faire parvenir leur contribution. Un grand merci à eux.

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent une bonne année 2021 et vous donnent rendez-vous en septembre pour leur « Bierfescht ». Si les conditions le permettent.



Côté Unité territoriale et Centre de Secours, le nombre d'interventions est en baisse. Les conditions d'intervention en revanche, elles, ont été compliquées par la Covid-19.



Pour 2020 nous dénombrons :

- 716 (922) Sorties d'engins pour le Centre d'Incendies et de Secours (CIS) de Hochfelden
- 910 (1190) Sorties d'engins pour l'UT Hochfelden composée des CIS d'Alteckendorf/Ettendorf, Gougenheim/Rohr, Hochfelden, Minversheim, Schwindratzheim/Mutzenhouse, Waltenheim/Zorn, Wilwisheim et Wingersheim les 4 Bans.
- 619 (820) Interventions pour le CIS Hochfelden

Types d'interventions :

- 317 (257) interventions SAP (Secours à Personne)
- 152 (244) interventions pour carences de moyens privés (pas d'ambulance privée disponible)
- 31 (47) interventions NDG (destruction de nids de guêpes/frelons)
- 24 secours/capture animaux
- 53 feux
- 34 AVP: accidents circulation sur la voie publique

En rouge les chiffres 2019

Les réussites aux formations sont :

- Chef d'Agrès VSAV : Pascal Grasser et Jean-Daniel Kieffer
- Sergent : Alexandre Christ et Eric Laugel
- Conducteur poids-lourds et «COD 1» : Dylan Jehl
- Secours routiers 1 : Quentin Roth et Justine Schneider
- Conducteur poids lourds: Julien Horn
- Chef d'Agrès Secours Routiers: Steve Peter et Jean-Daniel Kieffer
- Equipier VSAV: Baptiste Merckling et Arthur Debes
- Chef d'Agrès feux de forêts 2: Pierre-Olivier Doucet



HESCHUNG Thomas



FRITSCH Loïc



MERCKLING Baptiste



SCHEYDER Cédric



Les nominations sont:

- Maxime Schott au grade d'adjudant
- Alexandre Christ et Eric Laugel au grade de sergent
- Raphaël Peter et Quentin Roth au grade de Caporal

Félicitations aux nominés qui sont:

- Lieutenant Marc Criqui, médaille Grand Or
- Adjudant/chef Martine Ferschneider, médaille d'argent
- Sergent/chef Cédric Scheyder,
- Caporaux/chef Loïck Fritsch et Thomas Heschung, médaille de bronze
- Le sapeur 1^{ère} classe Baptiste Merklung a reçu une lettre de félicitations du DDSIS (Directeur Départemental des Services d'incendie et de Secours) pour avoir effectué son rôle de binôme de manière exceptionnelle lors du feu de Noël 2019 (impasse des garçons).



Remise de la lettre de félicitations par le Président du SDIS

BIENVENUE à la nouvelle recrue : WINCKEL Jérémy

LES JEUNES SAPEURS POMPIERS

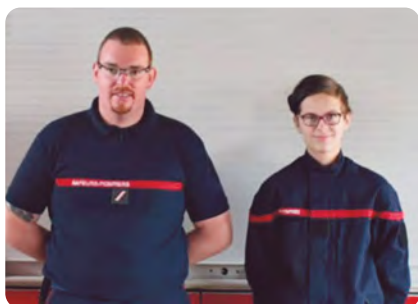
L'association des Jeunes-Sapeurs-Pompiers (JSP) de Hochfelden a pu reprendre ses activités en Septembre 2020.

Le recrutement fut complexe cette année, à la suite de la crise sanitaire, mais nous avons quand même pu ouvrir une section de cycle 1 qui est composée de 6 JSP.



Nous comptabilisons un total de 29 JSP répartis, de la façon suivante, sur 4 cycles: 6 JSP en cycle 1 formés à Schwindratzheim, 9 JSP en cycle 2 formés à Gougenheim, 9 JSP en cycle 3 formés à Hochfelden et 5 JSP en cycle 4 formés sur le secteur de la Compagnie de Saverne qui s'étend de Hochfelden à Sarre-Union.

Le 15 Septembre 2020, 7 JSP de cycle 3 ont été formés au PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1) et ont réussi leur examen en fin de journée. Nous les félicitons.



Le week-end du 21 et 22 Novembre 2020, la section des JSP de Hochfelden accueillait un groupe de 12 JSP en cycle 4 pour différents modules de formation incendie. Un week-end riche en apprentissage pour ces jeunes.

Mais aussi le dernier week-end de formation de KNOLL Sarah dans notre Centre de Secours. Elle s'est inscrite il y a 4 ans dans la section des Jeunes-Sapeurs-Pompiers de Hochfelden. Aujourd'hui elle continue sa formation de JSP dans le Doubs où elle a déménagé en Décembre 2020. Elle y intègre la section des JSP de Frasné. Bon courage pour la suite Sarah.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements à l'adresse mail suivante: jsp.hochfelden@gmail.com ou en scannant le QR code.





SOUVENIR FRANÇAIS

L'année 2020 a été marquée par l'apparition du Covid 19 et de ses conséquences dramatiques pour toute la population. Nous avons dû faire face.

Notre association s'était impliquée lors des cérémonies du 150^{ème} anniversaire de la guerre de 1870. C'est ainsi que notre porte-drapeau Jacques Berger et moi-même avons fait le déplacement à Toul pour rencontrer le Président National Monsieur Serge Barcellini qui nous avait félicité. Cette cérémonie d'une ampleur internationale fut marquée par la présence de plus de 100 porte-drapeaux, le préfet de Meurthe-et-Moselle, les autorités militaires et civiles de Toul ainsi que le Consul Général de la République Fédérale d'Allemagne.

Localement nous avons prévu d'organiser au cimetière municipal une grande cérémonie le 31 octobre avec les enfants de la communauté des paroisses et notre dynamique Annick Littel lors de la Journée Nationale de fleurissement et de devoir de Mémoire.



Le Président National Serge Barcellini félicite notre porte-drapeau Jacques Berger

Avec les maires du canton nous souhaitons évoquer, suivant les directives nationales le 80^{ème} anniversaire des soldats du canton morts pour la France de 1939-1940, et le 150^{ème} anniversaire de 1870 avec la tombe de nos deux soldats de 1870. Une croix en bois a été implantée devant celle-ci. Cette cérémonie à laquelle devaient assister les 30 maires de l'ancien canton et notre député membre de notre association a dû être reportée à une date ultérieure.

Le 1^{er} novembre nous avons réalisé, malgré une pluie incessante, une fructueuse quête du 1^{er} Novembre statutairement obligatoire. Merci à toutes les donatrices et tous les donateurs.

Enfin, le 5 décembre nous avons participé avec le Conseiller Départemental Thierry Carbiener, le Comité du Souvenir Français de Marmoutier, les anciens de la Marine Nationale de Saverne, le Colonel Norbert Zorn, à l'invitation de Monsieur Dominique Muller, maire de Saessolsheim, à une commémoration de la Journée Nationale des morts pour la France en Algérie. Les noms des 9 soldats du canton tombés au champ d'honneur en Algérie ont été évoqués. Un hommage particulier a été rendu à Marcel Hamm, enfant de Saessolsheim, mort pour la France en 1956, au monument aux morts du village et au cimetière devant sa tombe. Nous avons aussi eu une pensée particulière pour le Président Valéry Giscard d'Estaing enterré ce jour même.

Pour 2021, nous souhaitons une très bonne santé à tous nos membres et espérons pouvoir reprendre nos activités normalement, notamment notre réunion annuelle, notre journée récréative, nos projets pédagogiques et de réfection de monuments et de tombes.

BAGHEERA



L'Association Bagheera présente les meilleurs vœux à la municipalité de Hochfelden et la remercie de son soutien. Nous souhaitons également les meilleurs vœux aux membres des autres associations.

2020 aura été une année blanche pour nous comme pour les autres sections.

Nous n'avons pas pu organiser nos AG Régionales et avec beaucoup de mal le Congrès National en comité très réduit. Nous avons perdu des membres Bagheera et avec le confinement nous n'avons pas pu les accompagner honorablement. Notre grand espoir est que cette pandémie nous quitte et nous laisse vivre librement comme avant.

**Que Saint Michel nous protège.
QUI OSE GAGNE**

Hommage

HOMMAGE au Général Jean MARCHAND, Président fondateur de l'UNACITA à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de son décès.

Le 10 août 2020 une délégation de l'UNACITA a tenu à rendre hommage à son président fondateur le Général Jean MARCHAND à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de son décès (1896- 1990).

C'est à Laneuville-à-Bayard (Haute-Marne) qu'il a vu le jour le 12 avril 1896. Il s'engagea à 18 ans lors de la première guerre mondiale. Blessé, il termina aspirant et fut admis à l'Ecole Supérieure de la guerre. Avec le grade de capitaine il fut affecté en 1931 en Indochine. De retour en Métropole il fut incarcéré en 1944 à Moulin. Comme colonel il repartit en Indochine pour commander la 1^{ère} BEO de l'infanterie. Affecté à l'Etat major des Forces armées il termina sa carrière en 1951 avec le grade Général.

Il fonda en 1956 l'UNACITA ainsi que la Fédération Européenne des Anciens combattants en 1970. Le général Marchand a publié plusieurs ouvrages: Le Laos en 1948, l'Indochine en 1949 etc...

A l'hommage du 10 août au cimetière Montparnasse ont assisté le Président National M. Jean-Paul HEINTZ, le secrétaire National M. Roudy STOLL et sa compagne Mme Chantal FORESTIER, Mme Anne-Marie FENIE, la nièce du Général MARCHAND avec sa fille Catherine, M. Robert MIEL, président de la région Picardie avec son fils Luc et son petit-fils Anthony (porte-drapeau).



Cérémonie du 5 décembre 2020



Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Le samedi 5 décembre, s'est déroulée dans le quartier de la Citadelle à Strasbourg, une simple mais émouvante cérémonie devant la stèle des Anciens Combattants d'Afrique du Nord sur laquelle sont gravés les noms des 284 Bas-Rhinois (dont 9 jeunes soldats de l'ancien canton de Hochfelden) Morts pour la France.

Après la lecture du message en hommage aux camarades tombés en Algérie, Maroc et Tunisie par le commandant Guy PERDUSA président départemental de l'UNC, on procéda au dépôt d'une gerbe en présence de Mme Lydie GIROD, prési-

dente départementale des médaillés militaires, de M. Jean-Paul HEINTZ, président national de l'UNACITA ainsi que son secrétaire national M. Roudy STOLL. Après avoir observé une minute de recueillement, on entonna la Marseillaise.

Assemblée générale

La section de l'UNACITA de Hochfelden, n'a pu tenir son assemblée générale en 2020 en raison de la pandémie, mais espère qu'elle sera en mesure de réunir ses membres au printemps dès que ce sera autorisé.

Durant cette période nous avons déploré la disparition de plusieurs de nos camarades et regrettons de n'avoir pu les accompagner comme nous aurions le souhaiter. Il s'agit de Jean-Marie GROSSTEPHAN, Robert LAVENN, Roland MULLER, Albert DIEMER (Melsheim), Jean-Louis KIEFFER et Georges WOLLJUNG (Melsheim). Nous adressons aux familles nos sincères condoléances.



CLUB DE L'AMITIÉ

2020 année noire... et blanche pour le club de l'amitié

Bonne année 2021 – Bonne santé à vous toutes et tous !

Notre dernière réunion remonte au 3 mars 2020 et depuis ... rien ! La covid 19 est passée par là.

Le coronavirus ce méchant virus nous a complètement désorientés. Avec les consignes à respecter: distanciation, port du masque, plus d'embrassade, lavage des mains ... Il était donc impossible de se réunir.

Conséquence, plus de réunions mensuelles à la salle Chanoine Zirn, toujours très bien décorée, plus de carnaval, plus de célébration des anniversaires avec chapeaux et bouquets, plus de « vetz » – poèmes, chansons, biscuits et crémant, ... tant de choses appréciées.

Dans notre programme bien établi, ont été annulés également: la sortie asperges du mois de mai, l'assemblée générale avec son repas et ses invités, le repas harengs en octobre, la journée autour du Saint Nicolas avec sa tarte flambée en décembre, les sorties à Kirrwiller et Molsheim...



Et maintenant, janvier 2021, nous sommes toujours dans l'attente de la fin de cette pandémie. Le vaccin peut-être nous sauvera, nous espérons et croyons à un avenir meilleur. Que Dieu nous entende !

Nous sommes également très attristés, par le départ de plusieurs membres, que nous portons dans nos pensées et nos prières :

- Le 16 octobre 2020 Marie-Thérèse BOYON 92 ans
- Le 1^{er} décembre 2020 Pierre EIBEL 84 ans
- Le 13 décembre 2020 Irène MEYER 86 ans
- Le 27 décembre 2020 Marguerite LANG 98 ans
- Le 7 janvier 2021 Joséphine MAGNUS 91 ans
- Le 11 janvier 2021 Marguerite BRUBACH 93 ans

Quelques photos anciennes de nos diverses rencontres ... souvenirs

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis la crise du Covid, les bénévoles de notre bibliothèque s'adaptent aux mesures préconisées par le gouvernement pour permettre à nos lecteurs de venir emprunter des livres en toute sécurité.



Ainsi, la bibliothèque est actuellement ouverte **le mercredi de 16h à 17h30 et le samedi de 10h à 11h30** dans le respect des gestes barrières (sens de circulation, gel hydro alcoolique, port du masque, jauge limitée). Les dernières manifestations programmées n'ont pu avoir lieu (dictée pour tous, soirée jeux, nuit de la lecture, rencontres tricot, contes), mais nous espérons vous retrouver au plus vite lors des permanences de la bibliothèque ou de nos prochaines manifestations.

La bibliothèque recrute des personnes motivées qui souhaiteraient mettre au profit de la collectivité leur amour des livres et leur dynamisme. Si vous souhaitez vous investir et rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à en parler à l'une d'elles lors de votre prochain passage à la bibliothèque !



Antenne de Hochfelden

Comme pour chacune et chacun d'entre vous, l'année écoulée a bousculé nos projets, nous a obligés d'annuler nombre de manifestations et d'adapter notre manière d'accueillir et d'accompagner les familles en difficulté ! Mais jamais cette aide n'a été interrompue !

La situation financière des familles à faible revenu s'est fragilisée davantage. En particulier, les difficultés liées à l'emploi se sont amplifiées (licenciement dès le premier confinement, emploi précaire non renouvelé, horaires réduits, difficulté pour retrouver du travail...).

En 2020 nous avons accompagné 60 familles par l'alimentation de semaine en semaine : ont été distribués 460 paniers soit 4450 kg de denrées alimentaires ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien pour une valeur de 12 635 €. Durant le premier confinement se sont rajoutés 120 bons d'achat pour une valeur de 3750 €. Une dizaine de familles ont bénéficié d'aides financières pour faire face à des dépenses d'énergie, de transport, de loyer...



Une partie des dons alimentaires de l'opération calendriers de l'aveit



Stand de Noël

Il nous faut relever l'élan de solidarité durant les dernières semaines et vous remercier pour votre soutien sans faille à notre antenne (dons en nature, dons financiers réguliers ou ponctuels, temps consacré). A souligner tout particulièrement la générosité manifestée lors du défi de l'Avent réalisé conjointement avec les paroisses protestantes et catholiques ! Nous avons récolté 1200 kg de denrées alimentaires. S'y ajoutent des produits d'entretien et d'hygiène. Des dons précieux qui vont permettre de faire sereinement face aux besoins durant la période hivernale.



Encouragés par votre soutien nous abordons cette nouvelle année, sans doute encore difficile pour de nombreuses familles, avec confiance ! Vu l'incertitude de l'évolution de la situation sanitaire et des contraintes qui y sont liées, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer avec certitude les prochaines bourses. Par contre, le thé dansant, prévu en février, sera évidemment annulé.



Pour la suite de nos manifestations, vous pourrez vous informer sur notre page Facebook: Antenne Caritas du secteur de Hochfelden ou aux adresses ci-dessous.
Contacts : 06 80 50 69 61 ou caritas.hochfelden@orange.fr
Adresse postale : Caritas Antenne de Hochfelden, 10 avenue du Général de Gaulle, Hochfelden, 67270

ARCHIPEL NUMÉRIQUE

L'association Archipel Numérique a lancé en octobre 2020 son émission Les Littéranautes.

LES LITTÉRANAUTES

Lire à l'heure du numérique

Chaque mois l'émission diffusée uniquement sur internet sur la plateforme vidéo Twitch (<https://www.twitch.tv/archipnum>) aborde des thèmes autour de l'édition afin de faire connaître de nouveaux auteurs, de nouvelles manières de créer ou tout simplement de passer un moment avec le public autour de jeux littéraires. Les prochaines émissions auront lieu le jeudi 18 février, en mars à l'occasion du Printemps des Poètes et le 15 avril autour du thème de la création littéraire numérique. Si la situation le permet l'association essaiera d'organiser avec d'autres acteurs locaux une séance de lectures à voix haute en 2021 diffusée en simultanée sur internet.



ALHONAS

Pour l'Association ALHONAS (Aide scolaire à l'enfance défavorisée de la Commune de Nanga-Eboko au Cameroun) comme pour le reste de l'humanité d'ailleurs, 2020 a été une année très spéciale (pandémie du Coronavirus oblige), mais néanmoins réussie pour nous.

Grâce à la solidarité de nos soutiens durant cette année particulière qui ont démontrés que même dans les difficultés, des gens sont capables de porter un regard bienveillant vers des enfants d'ailleurs, nous avons pu honorer notre Action 2020 au Cameroun. Bravo et merci à eux. Notre fête du village "ABOK NNAM" n'a pas pu avoir lieu cette année, mais nous avons participé au Festival Dounya (côté cuisine) en septembre à Schwindratzheim en permettant aux visiteurs venus nombreux de déguster des repas camerounais concoctés par nos membres dont certains se sont déplacés depuis la Suisse et le Luxembourg pour prêter main forte à cette occasion.



Joie des enfants

La recette de cette action et les nombreux soutiens reçus nous ont permis de réaliser l'Action Nanga-Eboko 2020. En effet, nous avons pu nous rendre au Cameroun dans trois villages à savoir : Boundjou, Mbomendjock et Ebeng.

Accompagnés de nos aides et membres camerounais, 300 enfants ont reçu leur dotation scolaire (1 sac d'écolier, 1 ardoise, 7 à 10 cahiers suivant le niveau, 1 trousse complète, 1 panoplie de géométrie, 1 livre de français, mathématique, sciences et anglais, 1 tenue de sport); les enseignants n'ont pas été oubliés et ont également reçu leur matériel de base. Tous les enfants ont réceptionné leur lot scolaire en main propre suivant un listing établi par les enseignants et supervisé par l'Inspecteur des écoles de l'arrondissement de Nanga-Eboko.



Remise de dons

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de joie que les habitants et les enfants de ces villages ont accueilli notre délégation, et ce bien sûr dans des conditions d'hygiène strictes et le respect total des gestes barrières.

Pour cette année 2021, la fête du village dite "ABOK NNAM" aura lieu le samedi 03 juillet en espérant que d'ici-là COVID-19 sera vaincue. Au Cameroun, l'Action 2021 nous mènera vers les écoles publiques de BIKANG, NGOULMAKONG et EKONDONG ; trois villages de la Commune de Nanga-Eboko.

Nous tenons à remercier particulièrement, le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour son précieux soutien ainsi que celui de "DECIBEL INFORMATIQUE", Editeur de Logiciels de Gestion d'Entreprises à Brumath. La Commune de Hochfelden pour son soutien logistique.



Execution de l'hymne national

Merci à la Mairie de Nanga-Eboko pour son accueil et son support logistique. Merci à tous les membres et soutiens de France, Suisse, Luxembourg et du Cameroun pour leur dévouement. A CARITAS Hochfelden, qui contribue dans son domaine au bien-être de ces enfants.

Nous profitons de cet espace pour en appeler à la générosité de tous ceux qui seront sensibles à cette cause. Leurs dons et contributions diverses seront les bienvenus.

Contact: alhonas@gmail.com

LES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE



Aux petits soins des résidents

DONNER DU BONHEUR EST NOTRE DEVISE !

Notre MAISON DE RETRAITE, comme de nombreux établissements, écoles, magasins, cinémas, théâtres, restaurants, et même églises a été mise à rude épreuve par la COVID 19. Cette année a été difficile pour l'activité des bénévoles de l'Association ainsi que pour l'ensemble du personnel.

Ainsi, depuis début MARS, nos 60 pensionnaires de l'EHPAD et les 30 pensionnaires de l'UNITE DE VIE ont été confinés, déconfinés, reconfinés et à nouveau redéconfinés partiellement, et ils ont dû suivre, avec angoisse, un protocole draconien pour être protégés. Au grand désespoir des résidents, les visites des familles ont été organisées avec parcimonie dans le respect d'un protocole très très strict. Les bénévoles de l'association « Les amis de la maison de retraite Schauenburg » de Hochfelden, déçus de ne pas pouvoir accomplir les animations tant attendues par les résidents, ne restent néanmoins pas les bras croisés.

2020 aura été une année blanche, où il n'y a malheureusement pas eu d'assemblée générale, ni de marché de PAQUES, de NOËL, ou de journée CHOUCROUTE. Les bénévoles ont été tout de même très actifs et ont rivalisé d'ingéniosité pour mettre un peu de douceur dans les longues journées des pensionnaires qui leur manquent tant. De nombreuses actions très appréciées des uns et des autres ont alors vu le jour. Ainsi les après-midis musicales avec CHARLES et BRUNO pour les anniversaires du mois ont été organisées, parfois avec du retard, mais les pensionnaires ont reçu leur petit cadeau personnalisé.



Décoration de Noël à l'entrée



Aubade - Vehrele

A deux reprises à la fin de l'été, l'orchestre les VEHRELE, toujours soucieux de faire plaisir aux résidents, a fait une aubade dans le parc. Les résidents installés, baies vitrées ouvertes dans le salon, ont apprécié ces petits moments musicaux, oubliant ainsi un peu le quotidien fait de nombreuses privations cette année.

Le petit cadeau de NOËL de l'Association a été distribué à tous les résidents au goûter après la célébration de NOËL avec le PERE OLIVIER, un grand moment d'évasion et surtout d'émotions en cette fin du mois de décembre.



Thibaud, Fanny et Marius

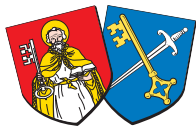
La veillée de NOËL, tradition qui se perpétue au fil des années, a été animée par FANNY, MARIUS et THIBAUD de l'orchestre VEHRELE et a fait passer à nos pensionnaires, un moment magique dans une chaleureuse ambiance de NOËL, non sans oublier les gestes barrières, à chaque étage, ainsi qu'à l'UVP.

Un autre moment important, également une belle initiative, celui des contacts intergénérationnels. Avec le PERE OLIVIER, ANNICK, coopératrice a organisé une « chaîne d'amour » avec les enfants de la Communauté des paroisses « AU COEUR DE LA ZORN » soutenus par des écoles des alentours et du périscolaire L'ARC EN CIEL de HOCHFELDEN. L'appel a été entendu au-delà des espérances, et les dessins des enfants sont parvenus par centaine. Une carte de vœux personnalisée, avec un mot du PERE OLIVIER, de Monsieur le Maire, des bénévoles et les dessins des enfants ainsi qu'un lumignon ont été remis, pour leur plus grand plaisir, à chacun des pensionnaires pour une fête de NOËL confinée, mais inoubliable.

BRAVO à toutes et à tous pour leur investissement et surtout leur soutien aux personnes isolées. Avec l'arrivée de cette nouvelle année, les bénévoles remercient de tout cœur leurs sympathisants et amis. Ils attendent avec une impatience non dissimulée, un retour à la normale, afin que leurs activités, leurs ateliers, leurs animations musicales, leurs jeux et leurs fêtes d'anniversaire puissent reprendre. **Toutes ces actions sont de véritables pépites de BONHEUR pour les sympathiques résidents, qu'ils espèrent retrouver en bonne forme.**



Célébration de Noël



UNE ROSE, UN ESPOIR

Une Rose Un Espoir secteur du Pays de la Zorn élargi

24 475€ reversés à la ligue 67 contre le cancer. 24 475€, c'est le montant du chèque 2020 qu'Une Rose Un Espoir Secteur du Pays de la Zorn élargi a remis à la ligue 67 contre le cancer.

Le 3 octobre, pour répondre aux contraintes sanitaires en vigueur et pour ne pas rester sur une année blanche, en proposant l'inédite et inhabituelle opération « Une rose virtuelle contre le cancer », les motards et bénévoles inaugurèrent une nouvelle variante de leur collecte contre le cancer.

Bien malin qui aurait pu prévoir en ce début octobre comment cette solution de rechange serait perçue par le public. Après l'annulation de l'édition 2020 sur le plan national, la date était sans rapport avec les années précédentes (fin avril). La méthode également, le porte à porte, le contact des motards avec les habitants, remplacés par la distribution, dans les 38 communes de notre secteur, de plus de 12 000 « Roses Virtuelles » sous forme de tracts incitant aux dons en faveur de la lutte contre le cancer. En parallèle, 158 tirelires furent mises à disposition du public dans tout le secteur.



Le 3 octobre, qui aurait pu pronostiquer qu'avec 24 475€ collectés, nous ferions mieux que lors des éditions « classiques » de 2016 et 2017 où nous avons récolté respectivement 16000 et 23 000€.

En cette période où rien ne se fait normalement, ce nouveau succès, car c'en est un, s'explique par une image de marque reconnue et bien implantée partout, une bonne communication soutenue par notre Municipalité et notre ComCom, les médias locaux et notre principal mécène, l'implication habituelle du comité, des référents, des motards et des bénévoles, et la générosité intacte et bien connue maintenant de nos concitoyens qui attendent, reconnaissent notre lutte contre la maladie et nous renouvellent chaque année leur confiance. Aux dons en espèces, chèques, virements, se sont ajoutés les subventions du département, d'une majorité des 38 communes participantes avec Hochfelden en tête, ce qui en cette année électorale et en l'absence de vraies roses est remarquable. Malgré une conjoncture économique difficile, tous nos mécènes nous sont restés fidèles. Des motards ont reversé la valeur d'un « plein de solidarité » correspondant au coût du carburant qu'ils auraient dépensé en participant à une collecte classique.

En temps normal, la remise du chèque à la ligue est l'occasion de clôturer l'opération par une belle cérémonie ou remerciements et convivialité sont de mises.

Cette année, mesures sanitaires obligent, c'est à son domicile, en tout petit comité et en toute simplicité, que Daniel Gillig, a remis le chèque de 24 475€ à Gilbert Schneider président de la ligue 67 contre le cancer, entourés de Josyane North, secrétaire générale de la ligue 67, de Jean-Luc Vincent notre vice-président et de son épouse Gaby.



La découverte du montant du chèque et sa remise au président Schneider furent un beau moment empreint d'une émotion palpable. Ce fut aussi l'occasion de constater que depuis la création de notre association en 2016, notre secteur a reversé à la ligue 141 160€. Gilbert Schneider, au nom de la ligue 67 contre le cancer qu'il représente, mais aussi et surtout au nom de tous les malades reconnaissants, pria Daniel Gillig de transmettre à tous les acteurs de cette belle collecte ses sincères et profonds remerciements. Il l'assura que chaque euro sera affecté au mieux à l'aide aux malades, au soutien de leurs proches, à la recherche et la prévention contre le cancer.

Une Rose Un Espoir 2020 s'est agréablement achevée.

Mais les dons en faveur de la lutte contre le cancer sont toujours possibles et bienvenus car la ligue 67 contre le cancer a été particulièrement impactée par la baisse des dons engendrée par la crise sanitaire et le cancer est plus ravageur que jamais. 2021 démarre avec de nombreux points d'interrogations, mais Daniel Gillig l'affirme « Une Rose Un Espoir sera maintenue dans notre secteur quoi qu'il arrive », si possible le 24 avril comme c'est la tradition.... ou à une date ultérieure si besoin.



Du côté de la paroisse catholique

En ce mois de février commence le Carême. L'annulation du traditionnel « pot-au-feu paroissial » de fin janvier, nous permet même de commencer le jeûne avant l'heure !

40 jours pour aller à l'essentiel ! « L'essentiel », comme on le retrouve... Nous avons découvert les derniers mois les commerces « essentiels », les activités « essentielles »... Et cela tournait grosso-modo autour de l'alimentation. Bien sûr que c'est essentiel, et la réussite du défi de l'Avent et de ses « calendriers inversés » témoignent de notre prise de conscience des manques que vivent bien des familles de nos villages. Mais ceci étant dit, ceci étant fait, « l'homme ne vit pas seulement de pain » (Mt 4,4) ! Dans sa pyramide, le psychologue MASLOW représente la hiérarchie des besoins. Un modèle avec des défauts et des limites, qui a le mérite de rappeler que nous ne sommes pas que des « ventres sur pattes ». Avec les besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance et d'amour, d'estime et de reconnaissance, il y a la pointe de la pyramide, le besoin d'accomplissement de soi, pour nous la spiritualité. Aucun confinement ne nous empêchera d'honorer cette dimension, tous les moyens seront à nouveau utilisés pour le permettre (téléphone, site internet, Facebook...)

Je ne sais pas encore, au moment d'écrire ces quelques lignes, ce que nous pourrons vivre ou non les prochaines semaines, nous nous adapterons au fur-et-à-mesure, puisque c'est ainsi qu'il faut s'habituer à vivre en ces temps pandémiques.



Nous espérons toutefois pouvoir maintenir le maximum d'évènements programmés :

- Le 21 mars, en deux groupes, à 9h00 et 10h30, la Confirmation des jeunes qui devaient l'être en novembre dernier.
- Vivre la Semaine Sainte et Pâques dans les meilleures conditions possibles.
- Le 25 avril et le 2 mai, en deux groupes, la 1^{ère} des Communions des enfants.
- La Profession de Foi, habituellement célébrée le dimanche de Pâques, a été reportée au dimanche 3 octobre.

Dans l'impératif respect des règles sanitaires, espérons que nos lieux de culte continuent à remplir leur rôle de rassemblement, pour y recevoir jour après jour et dimanche après dimanche, une force nécessaire, une Bonne Nouvelle d'autant plus importante quand les mauvaises sont plus nombreuses, y partager les joies et les peines, y accompagner les parents pour le Baptême de leur enfant, les couples pour leur Mariage, les familles en deuil aussi...

Toutes les informations seront disponibles, sur le site internet de la Communauté de Paroisses :
<https://www.paroisses-aucoeurdelazorn.fr> !



CHORALE SAINTE CÉCILE

Quand pourrons-nous retrouver une vie sociale normale ?

C'est la grande question d'actualité.

Comme toutes les associations, la chorale Ste Cécile erre entre tristesse et déception son calendrier d'activités au rythme des confinements, déconfinements et couvre-feu. Privée depuis mars dernier entre-autres de réunions, de répétitions et une partie de l'année de certaines messes dominicales, cérémonies d'enterrements ou mariages, elle a aussi dû renoncer à la traditionnelle montée vers la grotte en clôture du mois de Marie fin mai.



Qu'à cela ne tienne, grâce à notre dynamique cheffe de chœur Catherine Kieffer jamais à court d'idées novatrices pour garder des liens entre les choristes, cette procession a été remplacée par une montée virtuelle que l'on peut suivre sur youtube. Nous l'avions relaté dans le précédent bulletin municipal.

L'invitation de l'archevêque Mgr Ravel à fêter le 15 août, Marie, la Vierge couronnée et son appel fait à Bernadette à la grotte de Lourdes, était l'occasion rêvée pour la chorale d'organiser une montée réelle tout en prières et chants vers notre belle grotte. Près d'une centaine de personnes a répondu à l'appel et est venue le soir de l'Assomption accompagner avec ferveur les choristes de Hochfelden et ceux de Wilwisheim avec lesquels des liens

forts se sont tissés au fil du temps. Cette émouvante veillée mariale en plein air avait un cachet exceptionnel puisque faite dans le respect des gestes barrières imposés.

Depuis, pour garder le contact entre elles et la paroisse, les deux chorales mettent à profit les divers réseaux sociaux et partagent en vidéos, en musique, en messages les joies, peines, angoisses mais aussi et surtout l'espoir et la confiance qui alimentent notre quotidien.

Dans le respect des contraintes sanitaires régulièrement adaptées à la situation, en particulier le port du masque, elles continuent et continueront tant que la réglementation le permettra, à animer les cérémonies dominicales tout comme les événements tristes et douloureux.

Ne pas baisser les bras, juste apprendre à faire « avec » cette méchante bestiole et attendre avec beaucoup de patience les jours meilleurs qui la verront prendre le large.



PAROISSE PROTESTANTE



COMMENT NOUS RETROUVER...

Chers lecteurs et amis de la paroisse, nous venons de vivre une année toute particulière et la nouvelle qui vient de commencer s'annonce également hors normes. Une paroisse dont une des principales raisons d'être est de mettre les gens en lien les uns avec les autres se trouve fortement handicapée lorsque le mot d'ordre qui nous est martelé consiste à dire : "restez chez vous et voyez le moins de monde possible !" Considérer l'autre comme un "ennemi" potentiellement menaçant est contraire au témoignage chrétien. Nous voilà donc mis à rude épreuve.



Nous avons donc développé de nouveaux moyens de communication à distance. Si vous êtes paroissien vous recevez les informations, pas toujours à jour c'est vrai et pour cause, à travers le Messenger. Sinon, ou en plus, vous nous trouverez sur notre site internet et surtout sur Facebook ou Youtube (voir les références en fin de page). En effet, nous avons étoffé nos moyens de communiquer et de célébrer sur internet. Vous pouvez y suivre les informations sans être inscrit ou membre sur le site. Simplement quand on vous demande la connexion ou l'inscription cliquez tout simplement sur " Plus tard ". Vous pouvez bien sûr vous abonner aux nouvelles et cela nous fera très plaisir. Pensez aussi à montrer à vos aînés ou à proposer votre aide à un(e) voisin(e) pour leur permettre de se connecter afin de ne pas perdre le fil de ce qui pourrait être un petit réseau local indispensable à la survie spirituelle.

NOUVELLES RÈGLES POUR NOS RASSEMBLEMENTS (DÉBUT 2021)

Actuellement nous pouvons nous retrouver à l'église tout en respectant les règles de distanciation. Sachez que nous veillons scrupuleusement aux règles qui nous sont dictées et limitons donc le nombre de places disponibles en appliquant des mesures de distanciation. Donc toutes sortes de célébrations sont faisables dans nos églises en dehors des périodes de confinement mais il vaut mieux se renseigner quelques jours avant un évènement planifié tel un baptême ou un mariage.

En 2020 toutes les confirmations et les mariages ont été reportés, quelques baptêmes ont néanmoins pu être célébrés. Merci pour votre patience et votre compréhension. Puisse notre frustration être saine et nous faire prendre conscience de ce qui finalement est essentiel dans notre vie. Que cette épreuve qui nous est communément imposée renforce au final nos liens de fraternité.



Ce qui pique peut aussi avoir sa part de beauté !

NOUVELLES DU GROUPE ARTS CRÉATIFS

En raison de la situation sanitaire due à la Covid 19 et des distanciations à respecter, les bénévoles du Groupe Arts Créatifs ont décidé de reporter d'une année la réalisation, la vente des couronnes et le moment convivial et de partage de l'Avent. La décision n'était pas facile à prendre. Nous vous donnons rendez-vous pour le dimanche 28 novembre 2021 (1er dimanche de l'Avent) et vous adressons nos meilleurs vœux de santé pour une nouvelle année sereine.

Location du foyer paroissial : Voici nos tarifs pour la location de la salle pour vos fêtes de famille : Grande salle : 160€ + 70€ de chauffage en hiver. Petite salle avec bar : 110€ + 40€ de chauffage en hiver. Options : lave-vaisselle 40€, la cuisine avec lave-vaisselle 80€. Toute demande est à adresser au Président de l'Association au 03 88 91 51 26. Merci.



site internet de la Paroisse

N'hésitez pas à visiter notre site internet pour découvrir les activités et l'histoire de la paroisse. Le lien est <http://goo.gl/kG49W> ou <https://sites.google.com/site/paroisseschwind/> ou en encore avec le code QR Bon surf...

Compte facebook

Pour suivre nos actualités semaine après semaine, sous forme de cultes, de méditations et d'informations : <https://www.facebook.com/protestants.secteur.schwin>



ADSB



La crise sanitaire de la Covid 19 de 2020 a fortement impacté, ces derniers mois, l'activité de notre amicale et l'implication des bénévoles dans les actions de promotion du don de sang et l'organisation de nos collectes et les collations.

Au-delà des frustrations de certains et de la colère des autres, nous savons que cette situation difficile touche particulièrement les plus fragiles, les plus précaires, le personnel soignant, les médecins et les préleveurs de l'EFS (L'Etablissement Français du Sang) sans oublier les bénévoles, organisateurs et donneurs.

Le volume de la petite salle du foyer, les gestes barrières stipulés par l'EFS, notamment la distanciation ne nous offre que 36 places assises, avec une rotation de 20 à 30 minutes, pour ces raisons, dans la contrainte, nous avons opté pour le plateau repas de l'EFS. Pour l'histoire, la collecte du lundi 16 mars 2020 a été la plus horrible de tous les temps! Le 14 au soir, le confinement total est annoncé dans tous les médias, nous avons prévu 180 repas pour la soirée du 16. L'EFS arrive au foyer, nouvelle mise en place de l'entrée et de la sortie, distance pour la file d'attente, lavage et désinfection des mains, masques obligatoires, désinfection des stylos pour remplir le questionnaire qui n'est plus envoyé au domicile, désinfection des lits, des tables, des chaises, des toilettes après chaque passage d'un donneur (perturbation totale). Au final 66 courageux et inconditionnels donneurs, dont 2 premiers dons, se sont présentés ce soir-là. Le stock de marchandises (quiches et glaces) a pu être vendu à différents bénévoles pour assurer l'équilibre financier.

L'Amicale souhaite, de tout cœur et au plus vite, pouvoir reprendre un rythme habituel pour le bien des donneurs et surtout pour les remerciers. En 2020, les collectes ont tout de même produit 637 poches de sang dont 24 premiers dons, contre 750 en 2019 qui était, je vous le rappelle, une année exceptionnelle.

MERCI à vous tous qui, malgré la peur et les contraintes, avez pensé à votre prochain en attente de sang pour le sauver.



Derrière les masques, le sourire de Monique et de Céline, qui le 04 janvier à 20h après la première collecte de 2021, ont comptabilisé 142 dons, un record pour début janvier. Merci

FC SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN

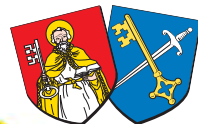


La crise sanitaire rend la période actuelle inédite et complique la projection tant espérée vers une date de reprise et encore davantage celle d'un retour à une vie associative « normale ».

La saison sportive a malgré tout bien démarré en juillet dernier, avec un immense plaisir de retrouver membres et sympathisants au stade Ramsberg. L'équipe fanion, toujours dirigée par Christian Becker s'est appuyée sur une préparation solide pour aborder de bonne manière son championnat, en ne disputant toutefois que trois rencontres, pour une victoire et deux matchs nuls. L'aventure dans les différentes coupes est en revanche déjà terminée. L'équipe réserve, sous la houlette de Fabrice Acker a connu un démarrage difficile avant un redressement interrompu par la suspension des championnats fin octobre. Les bleus présentent un bilan équilibré après quatre journées (deux victoires, deux défaites).

Nos vétérans, entraînés par Gilles Magnus poursuivent l'aventure cette saison et continuent de se défendre dans un groupe toujours plus relevé. Enfin dans le cadre de l'adhésion au FC Zornthal en 2018, ce sont cette saison les U15 2 qui évoluent à Schaffhouse. L'équipe coachée par Johan Arenz est invaincue et se place en tête de son groupe. Nos jeunes espèrent encore davantage une reprise au printemps pour pouvoir continuer sur leur lancée. L'incertitude demeure et la reprise sportive semble encore incertaine. Néanmoins, les bénévoles du FCS mettent tout en œuvre pour repartir dans les meilleures conditions dès que la situation sanitaire le permettra. A bientôt, on l'espère !

FC ZORNTHAL



2020-2021 : un début de saison encourageant

Avant l'arrêt de la pratique fin octobre, le FC ZORNTHAL a entamé son 17^{ème} exercice dans des conditions particulières liées au contexte sanitaire.

Mais la pandémie n'a pas découragé nos bénévoles qui ont su s'adapter pour proposer une reprise, après 5 mois d'arrêt, digne de ce nom.

D'un point de vu sportif et associatif, nous enregistrons pour la première fois une équipe de U7 féminines ("Pitchounettes"). Nos filles montrent déjà d'excellentes dispositions et tiennent la dragée haute à nos adversaires!

L'école de football masculine continue son travail de fond pour former les futurs joueurs des catégories évoluant en compétition.

Chez les plus grands on progresse en U13 et on alterne le chaud et le froid en U15.



A noter que l'équipe réserve U15 est en tête de son groupe avec autant de victoires que de matchs joués.

Pour finir, nos U18 raflent tout sur leur passage.

Il y a bien longtemps que la catégorie phare n'a pas rayonné de la sorte !

5 matchs, 5 victoires en championnat, 32 buts marqués et 1 seul encaissé pour une première place avant l'arrêt des championnats!

C'est surtout en coupe gambardella que l'équipe U18 a fait parler d'elle car après avoir éliminé Schirrhein, Durrenbach et surtout l'AS Strasbourg (évoluant en Régionale 2) c'est Obernai qui se présentera sur leur route !



Mais il est nécessaire de préciser que si le niveau de jeu est de qualité c'est dû à tout le travail fait en amont par les petites catégories.





HDH

Handball et Covid-19

Le début d'année est généralement l'occasion de faire le point à mi-parcours sur l'entame de la nouvelle saison. Mais cette saison 2020-2021 est particulière, après une saison 2019-2020 arrêtée prématurément. Malgré cela, début septembre 2020, ce ne sont pourtant pas moins de 250 licenciés qui ont pris le chemin des salles de Hochfelden et de Dettwiller et ont fait du handball leur sport favori.

Tous les niveaux de jeu sont proposés par le HDH qui compte 14 équipes engagées dans les différents championnats Régionaux Grand Est et Départementaux. 5 équipes seniors dont 2 féminines - 2 équipes de Moins de 18 ans - 3 équipes de Moins de 15 ans dont 1 féminine - 2 équipes de Moins de 13 ans dont 1 féminine - 2 équipes de Moins de 11 ans - une Ecole de handball à Hochfelden et à Dettwiller et depuis peu une section Babyhand à Hochfelden animée par quelques joueuses du HDH.

Le début de saison était prometteur pour tous et voilà que la COVID 19 nous rattrape à nouveau. Plus d'entraînement et plus de match pour tous de la mi-octobre jusqu'au mois de décembre; puis un espoir avec une légère reprise mi-décembre pour les jeunes, avant une nouvelle interdiction de tous les sports en salle, et arrêt total de toutes nos activités depuis peu. On peut d'ailleurs remercier la Commune de Hochfelden pour sa confiance, car elle nous a donné la possibilité de reprendre, pendant ce court intermède, les entraînements avec nos jeunes handballeurs dans la salle Grasser. En attendant, comme beaucoup d'autres associations sportives, de pouvoir reprendre nos activités sportives, prenez bien soin de vous et respectez les gestes barrières.

Adresses utiles :

Facebook : Hochfelden Dettwiller Handball - Mail : handball-hdh@hotmail.fr / 5667001@ffhandball.net

Président Général : Patrick LOEFFLER - Président de la section masculine : Pierre-Jean CICERONE

Président de la section féminine : Daniel ROUYER

Photos de nos équipes jeunes



Céline, Sarah, Tracy et Aline retrouvent les petits champions le samedi à la Salle Robert Grasser de Hochfelden



Avec Véronique et Romane, l'Ecole de Hand à Dettwiller

Les Moins de 11 masculins pris en charge par Daniel Schleifer et Bénédicte Pamart-Gabet en Excellence Départementale pour la une, et Michel Holtzmann et Germain Pfister pour la 2



U 11 1 Masculine



U 11 2 Masculine



Encadrés par Christophe Suf et Carole Mengus les Moins de 13 évoluent en Excellence Grand Est.



Championnat d'Excellence Grand Est pour les Moins de 15 de Christian Scheyder et Denis Urban alors que l'équipe 2 d'Eric Vacter évolue en championnat Honneur Départemental.



Les Moins de 18 / 1 avec Stéphane Unger et Eric Huster en Excellence Grand Est.

Photos de nos équipes Seniors



Avec Marc Loehrer et Hervé Sonntag en Prénationale Grand Est



En Honneur Grand Est, les Seniors 2 sont encadrés par Sébastien Hadorn



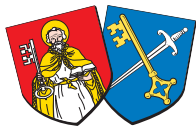
3ème Division Territoriale pour les Seniors 3 de Corentin Mehl et Vincent Spiesser



Les Féminines du HDH évoluent en National 3 Territoriale Grand Est avec les coaches Stéphanie Goepp et Stéphanie Torriero



2ème Division Territoriale pour les « filles » de Stéphanie Torriero et Stéphanie Goepp



La natation, sport santé Une association dynamique dans la formation

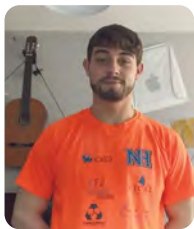
La reprise en 2021 ou pas...

La natation manque à tous les membres qui ont hâte de retrouver leur habitude vers le chemin du bassin. Les mineurs ont pu reprendre leurs entraînements depuis le 4 janvier dans des conditions idéales. Durant la saison 2019-2020, les compétiteurs de la catégorie jeune ont hissé Natation Hochfelden au rang du premier club de la région Grand Est, un titre décroché pour la 2^{ème} année consécutive. Ce titre risque d'être difficile à maintenir compte tenu de la différence qui s'est creusée entre les nageurs des clubs du Bas-Rhin dont certains n'ont jamais arrêté leurs entraînements ou repris depuis le 15 décembre. Le nouveau couvre-feu à partir du 11 janvier lié à la situation sanitaire a restreint les possibilités d'entraînements après l'école et nos activités aquatiques seront dès le 16 janvier gelées.



Championnats régionaux jeunes
(8-9 février 2020)

Une structure formatrice



Léon DUDT



Emma LUX

Au cours de la saison 2019-2020, quatre nageurs de la section compétition, Margaux BUSCHÉ, Léon DUDT, Maeva GEOFFROY et Emma LUX, ont validé leur brevet fédéral de niveau 1 leur permettant d'apprendre à nager aux enfants de l'école de natation de façon autonome. Depuis quelques années, ces jeunes assistent les éducateurs permettant notamment des démonstrations et ont pris goût à transmettre leur passion et leur savoir-faire. Fidélité à leur club ... Margaux, Maeva et Léon ont débuté grâce à leurs parents dans la section bébés-nageurs il y a 17 ans, les voilà maintenant au bord du bassin en tant qu'éducateur! Emmy GEOFFROY suit durant cette saison 2020-2021 cette formation. D'autres nageurs se forment à la surveillance aquatique par la formation BNSSA (Brevet national sauveteur secouriste aquatique), Fiona HUMBERT et Louise POTIER ont réussi dans la saison 2018-2019 tandis que Paul ALBINET, Margaux BUSCHÉ et Léon DUDT sont actuellement en formation. Des valeurs fortes et une belle dynamique s'est installée chez les jeunes.



Margaux BUSCHE



Maeva GEOFFROY

La natation, c'est le sport santé !

Depuis 2 ans, l'activité « Nagez Forme Santé » se met en place au sein de l'association afin de proposer une activité visant à améliorer la santé et la condition physique des adultes et tout particulièrement de personnes atteintes de maladies chroniques (Surpoids, hémophilie, pathologies cardio-vasculaires, diabète, cancer, pathologie respiratoire...) grâce à la pratique d'une activité physique. Cette activité est également adaptée à des personnes ayant été atteintes par le virus COVID-19.

Après une formation en 2018-2019, notre éducateur sportif, Yves ZANIN, s'est spécialisé et a validé la formation fédérale « Nagez forme santé » dispensée par la fédération française de natation. L'activité répondant à tous les critères a été labellisée en 2019-2020 par l'agence régionale de la santé (ARS). Dans le cadre du dispositif régional Prescri'mouv, votre médecin a la possibilité de vous prescrire une activité physique adaptée si vous êtes en affection longue durée ou vous pouvez y adhérer librement. Cette activité proposée à raison de 10 séances par trimestre est prête à vous accueillir.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet « Natation Hochfelden » dans la rubrique « Nagez Forme Santé ».

Le comité Natation Hochfelden, la présidente ainsi que les éducateurs vous souhaitent une très bonne année 2021, n'oubliez pas, le sport c'est la santé !

ZORN TENNIS DE TABLE



Championnat AGR Séniors 2020/2021

Avec beaucoup de jeunes en devenir, Zorn TT Hochfelden entame une nouvelle saison qui s'annonce passionnante malgré la situation sanitaire. Avec l'intégration de jeunes joueurs formés au club, l'engagement d'une équipe supplémentaire, nous obtenons ainsi :

- Equipe 1: Promue en promotion d'excellence, cette équipe a été renforcée à l'intersaison avec la jeune Noémie COMTE, formée à Zorn TT Hochfelden. L'objectif est le maintien.
- Equipe 2: Joue en D1 et est composée principalement de joueurs séniors confirmés. L'objectif est la montée en Promotion d'honneur.
- Equipe 3: Promue en D1 avec le jeune Louis HENRY. L'objectif est le maintien.
- Equipe 4: Joue en D2 avec le jeune Nathan CHEFSON. L'objectif est de finir le plus haut possible au classement.
- Equipe 5: Joue en D2 avec les enfants du club qui désirent découvrir le championnat Sénior.



Équipe 5 AGR



Équipe 4 AGR

Avec 42 joueurs dans cette compétition dont 21 jeunes, Zorn TT Hochfelden peut voir loin, en étant sûrement l'un des clubs le plus formateur du secteur. Bravo à nos 2 entraîneurs Laetitia et Laurent, le travail réalisé chaque semaine paie.

En effet, les plus jeunes dominent le championnat réservé aux enfants depuis quelques années. Le club a donc décidé de les intégrer dès septembre 2020, progressivement dans le championnat sénior. Et pour cela, une 5^{ème} équipe a été créée avec pour objectif de leur donner du temps de jeu et de l'expérience contre des adversaires chevronnés en D2. Force est de constater après 4 journées que les enfants ont su saisir leur chance puisque cette équipe est sur le podium avec 2 victoires, 1 nul et 1 seule défaite (contre le leader invaincu). Bravo Sophie, Titouan, Nathan B., Clément et Elise pour cette performance et merci aux adultes qui ont accepté de les encadrer (Christophe, Quentin, Julien S. et Julien R.).



Équipe 3 AGR

Cette expérience totalement originale couronnée de succès, nous amène à réfléchir à la création d'une 6^{ème} équipe pour la prochaine saison. La réserve de jeunes talents est grande. L'avenir leur appartient et s'annonce radieux pour ZORN TT HOCHFELDEN au sein de la FSCF !

Zorn TT Hochfelden et les jeunes

Après Camille et Charlotte Lutz au plus haut niveau national, Roméo Muller (9 ans) autre espoir du club pourrait bien rejoindre les deux sœurs au plus haut niveau. Roméo Muller pensionnaire du pôle espoir et inscrit dans la liste des sportifs de haut-niveau ne connaît pas les déconvenues liées au COVID. Il s'entraîne tous les jours, en moyenne 12 heures par semaine. Par contre les compétitions lui manquent.

La saison passée, il intégra la filière détection nationale en étant l'un des plus jeunes. Il a participé en décembre à un stage national à Nancy. Ses bons résultats et sa progression l'emmèneront cette fois à Tours en février pour un nouveau regroupement national.



Roméo Muller

Le tennis de table ou le ping-pong vous intéresse : Alors contactez-nous, nous savons vous accueillir et vous proposer la pratique qui conviendra à chacun des membres de la famille.

Consultez : www.zorntt.fr ou contactez Marlise OFFNER (Présidente) au 06 07 27 26 32



TENNIS CLUB DU PAYS DE LA ZORN

Le TCPZ se souviendra de l'année 2020 !



Fête de Noël 2019

2019 s'était terminée sur un ace avec une très belle fête de Noël, tant appréciée par les enfants que leurs parents, et l'année 2020 s'annonçait sous les meilleurs auspices.

Mais le revers de la crise sanitaire a donné un coup de frein à l'année tennistique interrompant brusquement le tournoi des Brasseurs qui avait pourtant bien débuté, et nous contraignant à la fermeture du club et de l'école de tennis pendant plusieurs mois.

Le déconfinement progressif nous a permis de reprendre l'avantage et de retrouver le chemin des cours; les stages organisés par le club pendant l'été connurent un vrai succès grâce au dévouement de nos entraîneurs. Les équipes seniors + ont encore pu se frotter à la compétition et réaliser de beaux coups gagnants, avant l'arrivée de la seconde vague. Les jeunes, moins impactés ont été autorisés à reprendre la pratique en intérieur dès la fin novembre alors que les adultes en extérieur ont été freinés par l'arrivée du froid.



Équipe 1 masculine D1 +35

En ce début d'année 2021, nous attendons tous avec impatience et espoir, la victoire finale contre le virus pour retrouver une pratique habituelle de notre sport.



Équipe 1 D1 +65



Stage jeunes août 2020



Équipe 1 féminine D1 +35



Équipe 1 féminine D1 +35



Stage jeunes juillet 2020



Stage école de tennis décembre 2020



Stage école de tennis décembre 2020

HOCHFELDEN KRAV-MAGA



Le Krav-Maga c'est quoi ?

Le Krav-Maga est simple et efficace. Il a été adopté par toutes les forces armées israéliennes, certaines unités de police américaines, agents du FBI, gendarmes du GIGN et le RAID.

Le Krav-Maga signifie en hébreu « combat rapproché ». Il comporte deux parties.

La self-défense en est la charpente et renferme des techniques variées visant à se défendre contre une attaque, d'éviter les blessures, et de venir à bout d'un assaillant. Cette partie contient des parades contre une grande variété d'attaques armées ou non et dans des positions de base différentes : debout, assis, couché...

Le combat au corps à corps constitue une phase plus avancée du Krav-Maga et enseigne la façon de neutraliser rapidement et efficacement un adversaire. Il regroupe des éléments ayant trait au combat proprement dit : les tactiques, les feintes, la combinaison d'attaques différentes, la dimension psychologique du combat... et autant d'exercices permettant de développer sa capacité à gérer des situations de confrontations physiques dangereuses.

Pourquoi pratiquer le Krav-Maga ?

Il est né dans un contexte historique, où savoir se défendre était important. Imi Lichtenfeld a conçu sa méthode dans un souci de réalisme, et au fil des années, a testé ses découvertes dans de nombreuses circonstances. Cela fait du Krav-Maga une self-défense moderne et réaliste caractérisée par un mode de pensée cohérent et logique qui permet des techniques naturelles, pratiques et faciles basées sur des mouvements relativement simples du corps humain. Elle constitue une méthode idéale de self-défense pour faire face à de graves dangers.

Où pratiquer le Krav-Maga ?

...à l'Association Hochfelden Krav-Maga qui vous propose de découvrir, de pratiquer et de progresser avec ses 30 membres déjà passionnés. Les mouvements sont simples donc accessibles à toutes et à tous à partir de 16 ans. Nous vous proposons aussi une discipline sportive. Malgré l'absence de limitation en Krav-Maga, nous observons bien sûr des règles de sécurité pour pratiquer sans danger et atteindre un niveau élevé, tout en faisant en sorte qu'aucun mouvement, aucune attaque, ne nous soient étrangers.

En Krav-Maga, la recherche de l'efficacité prend le pas sur l'esthétisme. Nous formons de bons pratiquants qui n'utiliseront leurs connaissances dans l'art de la self-défense qu'en cas de nécessité absolue. Les cours sont dispensés dans une tenue sportive propre au Krav-Maga et avec des protections, en respectant les règles élémentaires de sécurité.

Venez découvrir le Krav-Maga lors d'une première séance gratuite.

Lundi de 19h45 à 21h15 au gymnase du collège de Hochfelden - Mercredi de 19h30 à 21h00 au dojo de Hochfelden. - Infoline : 07 56 96 55 90 ou mail : hochfelden.kravmaga@gmail.com

KARATÉ CLUB HOCHFELDEN



Le Karaté club traverse tant bien que mal et comme beaucoup d'associations cette période délicate.



Dès que cela est autorisé, et que les autorités le permettent, nos petits licenciés qui le peuvent se précipitent sur le tatami, alors que comme chacun sait nos adhérents plus âgés devront attendre encore un peu !

En attendant nos pensées vont surtout à toutes les personnes et familles qui ont été touchées par ce virus.

Et en espérant des jours meilleurs le staff, Didier Guyomarch et Manuel Lopez, souhaitent à tous les meilleurs vœux pour 2021.



JUDO JUJITSU

Le judo est une école de vie

Plaisir du sport, équilibre du corps et de l'esprit, contrôle de soi et respect des autres. Si le judo est un art martial, il est aussi un formidable art de vivre et de savoir-vivre, d'où le respect des règles élémentaires de la vie.

L'école de la vie à Zorn Judo Jujitsu va au-delà de la pratique sportive car entretient notre corps et l'esprit de tous les jours et à tous les âges.

Zorn Judo Jujitsu, le club historique toujours dynamique a pris son envol et indépendance en 2016. La section de judo / Jujitsu / Taïso pratiquait sous tutelle du « Val de Moder » et a proposé ses activités de façon interrompue dans la commune de Hochfelden depuis près de 25 ans, un âge bien respectable pour une association sportive.

Pendant de nombreuses années, les judokas ne pratiquaient que dans la salle du gymnase du collège. Il fallait pour chaque séance mettre en place les tatamis de 4 cm sur le sol en synthétique. Bien sûr, les ranger à la fin de la soirée avec la participation des parents que nous remercions.

Il y a quelques années, une salle spécialisée, "Dojo" a été construite dans la municipalité de Hochfelden. Depuis ce temps, des tapis de judo restent en place au "Dojo du complexe sportif" construit proche de piscine et à côté des terrains de tennis. Cette salle, pensée pour la pratique des arts martiaux, est très appréciée à sa juste valeur par tous les judokas. Les bénévoles actifs du Judo Club veillent particulièrement au maintien de la propreté des lieux mais aussi à l'ambiance à la fois travailleuse et conviviale sous l'œil bienveillant du portrait de Jigoro Kano, créateur du judo que nous vous présentons ici avec notre code moral.



Notre association qui grandit peut donc désormais vous proposer des entraînements dans 2 lieux distincts sur la commune à différents horaires pour satisfaire le plus grand nombre.

Les pratiquants ont donc la chance d'avoir deux intervenants: Lionel le Mercredi et Philippe le vendredi. Nos professeurs laissent à chacun la liberté de trouver sa façon de pratiquer: compétition, technique ou dépense physique, loisirs dans une ambiance de plaisir et de détente. L'esprit du judo avec des valeurs fortes d'entraide, de dépassement de soi, de rigueur et de courage anime la pratique hebdomadaire qui se transmet également dans la vie quotidienne.

C'est avec la force ces valeurs essentielles de l'équipe d'encadrement composée des membres du conseil d'administration et de l'enseignement soutenue par les judokas et parents que le dynamisme du club ne faiblit pas!

N'hésitez pas à pousser la porte du Dojo ou du Gymnase, vous y découvrirez bien plus sur vous-même que ce que vous imaginiez...

Visitez notre site : www.zornjudojujitsu.fr ou en abrégé www.zjj.fr

Les cours sont assurés par: Lionel LAGERBE, Professeur Diplômé d'État, Ceinture noire 4^{ème} Dan assisté de Philippe BRUCCHERI, Ceinture noire 3^{ème} DAN.



Dans le contexte sanitaire actuel, nous ne connaissons pas la date possible de reprise de l'activité.

Nous vous invitons afin de vous informer de la date à laquelle les cours reprendront à nous contacter dès à présent au +33 (0)367 380 080 ou à nous envoyer un courriel à contact@zjj.fr en y indiquant vos coordonnées.

CLUB DE GYMNASTIQUE - GYM LOISIRS



Une fois de plus la crise sanitaire a interrompu les séances de gym en octobre 2020. Nous espérons pouvoir les reprendre le plus rapidement possible dès que le gouvernement nous en donnera l'autorisation.

Les participantes entretiennent leur forme physique par une gymnastique douce, stretching et cardio.



Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Monique Wicker au 06.24.73.30.37 ou par mail : wickermonique@hotmail.fr

INFORMATIONS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de la Zorn

CALENDRIER DE COLLECTE 2021

Déchets ménagers résiduels : **VENDREDI** / Collecte sélective : **JEUDI semaines impaires**

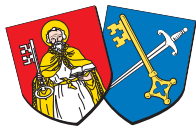
Attention pas de collecte les **jours fériés**. Les jours de collectes sont susceptibles de varier pendant les semaines de jours fériés.

Janvier							Février							Mars							Avril										
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di				
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24				
1	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31								
10	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							
11	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31														
12	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																					
13	29	30	31																												
15	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
16	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																			
17	26	27	28	29	30																										
18	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
19	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30										
20	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																	
21	24	25	26	27	28	29	30																								
22	31																														
23	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30							
24	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30														
25	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																					
26	28	29	30																												
27	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
28	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31											
29	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																		
30	26	27	28	29	30	31																									
31	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
32	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30									
33	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31															
34	23	24	25	26	27	28	29	30	31																						
35	30	31																													
36	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30						
37	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30													
38	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																				
39	27	28	29	30																											
40	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
41	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31										
42	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																		
43	25	26	27	28	29	30	31																								
44	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
45	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30								
46	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30															
47	22	23	24	25	26	27	28	29	30																						
48	29	30																													
49	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30						
50	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30													
51	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																				
52	27	28	29	30	31																										

Schaffhouse/Zorn
Hochfelden



Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg, 67270 HOCHFELDEN - Tél : 03.88.91.96.58 - Mail : secretariat.general@payszorn.com
Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h



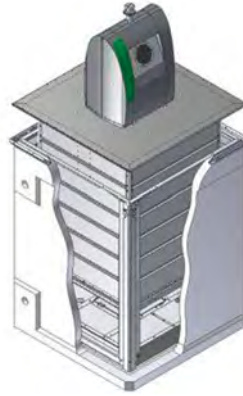
INFORMATIONS

Conteneurs à verre

Sur proposition de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn nous allons enterrer les conteneurs de récupération de verre à recycler.

Cette technique a plusieurs avantages dont le plus important est la réduction du bruit. Elle permet également un accès facilité pour les PMR.

Cette nouvelle technologie nous oblige par contre à déplacer les points de dépôts. Celui du stade sera déplacé côté stade, la situation actuelle près de la Zorn risque de poser problème du fait de la profondeur à creuser. L'emplacement actuel deviendra stationnement.



Ancienne position stade



Nouvelle position stade

Pour ce qui est du point de dépôt du cimetière il devrait se déplacer vers la partie plane du parking pour éviter des surcoûts en terrassements et aménagements.



Ancienne position cimetière



Nouvelle position cimetière

Pour le nouveau point de dépôt au lotissement il sera mis en place sur la placette rue du Cavalier Richard en entrée de lotissement dans la partie gazonnée. Le « tube » sera également rapatrié à côté de ces conteneurs.

Pour l'isolation phonique une seconde barrière sera mise en place pour atténuer au maximum les nuisances pour le voisinage. Pression acoustique atteinte moins de 72 dB(A) (données constructeur).

Ceci ne dispense nullement de respecter le voisinage en évitant les heures indues pour les dépôts.



Nouveau point de dépôt lotissement les Sources



Travaux d'amélioration de l'habitat

Réduire sa facture de chauffage, Valoriser et Sauvegarder son patrimoine vacant, Sécuriser ses loyers ou recettes locatives, ou encore Adapter son logement ou de celui d'un proche à la perte d'autonomie sont autant de priorités sur lesquelles le Département apporte des solutions à travers son expertise technique et financière.

Vous êtes propriétaires ou copropriétaires de votre logement, le Département peut vous accompagner dans votre projet de travaux d'amélioration de votre habitat. En effet, rénover ou adapter son logement c'est améliorer son confort de vie au quotidien et diminuer sa consommation énergétique.

Le Département a mis en place des programmes d'aides pour vous accompagner financièrement dans vos projets de travaux de rénovation énergétique, de sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial et d'adaptation du logement liée à la perte d'autonomie avec un suivi à chaque phase de votre projet : choix des travaux à effectuer, demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles ou encore visite d'un ergothérapeute à domicile pour des travaux spécifiques.

Une équipe de professionnels peut intervenir à votre domicile pour vous apporter des conseils en matière de consommation d'énergétique avec des économies directes sur vos factures d'énergie.

Si vous envisagez des « travaux d'amélioration de votre logement », un seul réflexe, contactez l'opérateur proche de chez vous :

- **pour les travaux de rénovation** : La société URBAM Conseil - au 03.29.64.05.90 ou par mail : pig67@urbam.fr et consultez le site <http://www.urbam.fr> ; permanences sur RDV à :

Monswiller : les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 10h30 à 12h (sauf 1^{er} jeudi de janvier, au mois d'août et 3^{ème} jeudi de décembre) à l'espace éco-entrepreneur situé 21, rue des Rustauds à Monswiller ;

- **pour les travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial** : le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord - Mmes WISSER ou RIVER au 03 88 01 49 59 ou par mail contact@parc-vosges-nord.fr

- **pour les économies sur factures d'énergie** : le SLIME : un chargé de visite SLIME au 03.88.76.63.01 ou slime@bas-rhin.fr

- **pour les travaux d'adaptation du logement** : le CEP CICAT au 03 88 76 16 50 ou par mail : contact@cep-cicat.com

Retrouvez également toute l'information sur le site du Département du Bas-Rhin :

<https://www.bas-rhin.fr/habitat-environnement/renover-son-logement/>

Ainsi qu'auprès du conseiller énergie FAIRE : Simon ZANETTA, Conseiller FAIRE ;

16, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE ; 09 72 28 95 73 ; pays-de-saverne@eie-grandest.fr

Autorisation de travaux

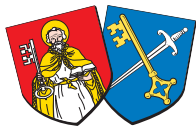
Toute construction, modification de l'aspect extérieur, y compris fixation de bloc de chauffage/ climatisation sur façade, ou changement de destination des locaux sont soumis à autorisation. Une demande est à déposer en mairie.

Les formulaires sont disponibles en téléchargement sur service-public.fr.

Suite à un dépôt de permis de construire ou de permis d'aménager, dès le début des travaux, il y a lieu de déposer le formulaire de déclaration d'ouverture de chantier en 3 exemplaires en mairie.

De même, dès l'achèvement des travaux lors d'une déclaration préalable, permis de construire ou permis d'aménager, il y a lieu de déposer le formulaire déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux en 3 exemplaires en mairie.





INFORMATIONS

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) applicable depuis le 1^{er} janvier 2020 détermine les modalités et les caractéristiques de toute construction, extension ou modification de bâtiments sur l'ensemble du territoire intercommunal. Comme cela avait été annoncé dans nos différentes communications, ce document est appelé à « vivre » en s'adaptant au fil des ans par des modifications ou des révisions.

Les nombreuses demandes d'autorisations d'urbanisme déposées depuis lors ne sont pas toutes compatibles avec le règlement du PLUi. Des adaptations sont à apporter pour une meilleure cohérence des politiques « de cœur de village » notamment. Les Élus de la Communauté de Communes se pencheront donc, dès janvier 2021, sur des ajustements et une meilleure lisibilité réglementaire pour pouvoir mieux répondre à la densification, à la réduction de la consommation foncière, à la mobilité, aux changements climatiques, etc....

DÉCLARATION PRÉALABLE POUR L'AMÉNAGEMENT DE CLÔTURES

Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 29 octobre 2020, a instauré les déclarations préalables pour toute construction ou modification de clôture dans TOUTES les communes. Les propriétaires en sont avisés et devront ainsi se conformer au règlement du Plan Local d'Urbanisme en la matière.

PERMIS DE DÉMOLIR

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a également recommandé aux Élus l'instauration des permis de démolir sur leur commune, décision qui appartient à chaque Conseil Municipal.

Si cette mesure est à ce jour applicable dans la majorité des Communes, les propriétaires sont invités à se renseigner auprès de leur Mairie sur l'application de ce dispositif.

Tabagisme passif - Pollution automobile Protégeons nos enfants

De nombreuses études démontrent la vulnérabilité des enfants face aux multiples pollutions. Le tabagisme passif et la pollution automobile en sont deux particulièrement redoutables. Pourquoi les enfants sont-ils plus exposés que les adultes ? Leurs organes ne sont pas complètement développés, leur système respiratoire et immunitaire n'est pas mûr.

Le tabagisme passif :

L'enfant, le non-fumeur, inhale la fumée exhalée par le fumeur ou la combustion lente de la cigarette. Or cette fumée dénommée courant secondaire est plus riche en oxyde de carbone, composés toxiques et agents cancérigènes que la fumée inhalée par le fumeur. Plus vicieux encore, bébé s'imprègne de ces composants en venant au contact des vêtements du/de la fumeur(se) avec sa bouche ou son nez !

Pour protéger nos enfants (et les non-fumeurs) on ne devrait jamais fumer dans un endroit clos, dans le logement ou pire encore dans la voiture, car contrairement à un adulte, un enfant ne peut généralement pas quitter un lieu pollué par la fumée. Nos chers rejetons subissent ainsi une augmentation du risque : d'infections respiratoires, bronchites, bronchiolites, pneumonies, toux, crachats, d'otites, d'affections cardiovasculaires, de développement de diabète et de certains cancers, de difficultés cognitives, de problèmes comportementaux (hyperactivité), et la liste est loin d'être close.....

Les remèdes simples existent : On ne fume pas en présence d'un enfant, ni dans un endroit clos. Préservons les abords de nos écoles, crèches, collèges, parcs, en en faisant volontairement des espaces sans tabac. A ce jour, dans 384 communes du Bas Rhin 1028 espaces ont été labellisés. L'obligation de porter le masque dans ces zones pendant de longs mois encore devrait permettre cette transition naturellement.





La pollution automobile :

Tout fonctionnement de moteur thermique pollue. Diesel et essence rejettent du monoxyde de carbone (CO) qui se transforme en dioxyde de carbone (CO₂) au contact de l'atmosphère. Le diesel émet plus d'oxyde d'azote (Nox) et l'essence produit 3 fois plus de particules fines. A cela il faut ajouter la pollution des pneumatiques et du freinage. Un moteur met 2 à 3 kms pour chauffer. Il consomme et pollue donc d'avantage (10 à 15%) durant les petits déplacements. Le catalyseur ne fonctionne qu'à chaud, les parcours urbains encrassent tout le système d'échappement. L'habitacle d'une voiture, à rebours des idées reçues, concentre 4 fois plus la pollution de l'air que l'extérieur. Des études irréfutables prouvent que l'enfant n'est jamais aussi exposé aux polluants que lorsqu'il se trouve en voiture !!

Parmi les divers déplacements quotidiens de l'enfant, on en dénombre 4 par journée scolaire pour beaucoup d'entre eux (trajets maison-école AR). La pollution automobile soumet, de façon amplifiée, nos enfants aux mêmes risques que ceux du tabagisme passif décrits plus haut. On peut y ajouter l'asthme dont les risques ont doublé en 20 ans.

Du fait de leur petite taille, les bébés dans les poussettes, les enfants, respirent au niveau des tuyaux d'échappements en se déplaçant le long des voitures. Ils inhalent ce que les échappements rejettent, avant, et en plus grande quantité que les adultes. Pour pallier cet inquiétant constat, il existe comme pour le tabagisme, de nombreuses parades, simples, efficaces, économiquement bénéfiques. Prendre sa voiture pour se rendre à l'école dans un rayon inférieur à 1 km est une ineptie, sanitaire, écologique, mécanique, économique. Pour 5/600 m, le gain de temps est ridicule voire inexistant par rapport aux autres méthodes de déplacement, le ratio avantages/risques étant également très déficitaire.

Pour ces très courts déplacements les alternatives à la voiture pour les enfants sont à privilégier, le vélo, marcher.

Il est démontré :

- 1) Que le bénéfice de l'activité physique lié à la marche à pied ou au vélo surpasse l'effet négatif des doses polluantes inhalées.
- 2) Que l'exposition aux polluants en marchant ou à vélo est nettement inférieure à celle des passagers des voitures.

Pour ceux pour qui la voiture est indispensable après avoir déposé son enfant, stationner à 2/300m de l'école a pour avantage de réduire la concentration des gaz d'échappement devant l'école aux moments cruciaux où tout le monde arrive puis repart en même temps. La sécurité de tous en sera corollairement rehaussée. Pour réduire au maximum l'intoxication de nos petits écoliers, on coupe son moteur dès qu'on s'arrête, et on ne le remet en marche que pour redémarrer immédiatement.

Rouler doucement diminue mécaniquement la consommation donc la pollution.



Le bon entretien général de son véhicule, des systèmes de filtrations, air, pollens, catalyseurs, filtre à particules, le bon gonflage des pneus sont autant de garants permettant de réduire notablement la pollution automobile. La voiture électrique émet 0 rejet toxique, mais elle pollue aussi par les freinages et l'usure des pneus.

L'extraction du lithium pour ses batteries est un désastre écologique (pour les autres) produire l'électricité pollue, et le recyclage futur des batteries est une bombe à retardement que nous léguons à nos enfants.

Bien d'autres bonnes mesures pour réduire ces nuisances pourraient être évoquées dans cet article qui se veut pédagogique et non moralisateur. Dans notre beau Pays de la Zorn, et à Hochfelden en particulier, nous sommes d'une générosité exemplaire lors des collectes et actions contre les maladies, comme le cancer par exemple. Aussi louable et bienvenue que soit notre générosité solidaire, nous pouvons nous interroger sur sa pertinence et sa portée si nous n'entreprenons rien contre les causes qui sont à l'origine de ces terribles maladies.

Plus que les grands discours ou annonces, ce seront nos petits efforts quotidiens et volontaires qui préserveront la santé de nos chers petits et l'écologie de notre planète déjà bien mal en point.



INFORMATIONS

Développement forestier

Un plan de développement forestier pour le massif de Gemeindewald/Kalwerk ?

Le mardi 8 décembre 2020 la Chambre d'agriculture d'Alsace et les élus communaux se sont rencontrés pour discuter des possibilités de développement forestier sur ce massif.

La Chambre d'agriculture, interlocuteur privilégié de la petite propriété privée, a pour missions :

- l'animation, le conseil, la formation et l'information des propriétaires forestiers ;
- l'accompagnement et la structuration du foncier agricole et forestier ;
- l'amélioration de la desserte forestière pour permettre une exploitation durable de la forêt ;
- aider à la mobilisation durable des bois.

La forêt du Gemeindewald/Kalwerk est située sur les communes d'Hochfelden et de Schaffhouse sur Zorn s'étend sur 70 ha et est divisée en plus de 400 parcelles cadastrales. Les espèces d'arbres principalement présentes sont : l'acacia, le charme, le chêne (en partie dépérissant), le frêne (dépérissant) et le noisetier.

Cette forêt oubliée mériterait qu'on s'y intéresse à nouveau. Le terrain est propice à des forêts de chênes de qualité, qui auraient besoin d'un coup de main. Un accompagnement des propriétaires forestiers par les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture permettrait un suivi sur le massif et une gestion durable de sa ressource forestière.



Photo prise sur une parcelle de chêne de la forêt du Gemeindewald/Kalwerk
Source : Camille ALMEIDA ARAUJO 03/12/2020



Cartes de situation du massif forestier Gemeindewald/Kalwerk
Source : Géoportail fond IGN classiques

Le massif n'est pas en urgence sanitaire, cependant certaines essences présentent des signes de dépérissement dû au climat, à des pathogènes ou encore à la trop forte densité d'arbres sur certaines zones. Sachant que la situation climatique risque de se dégrader dans les prochaines années, un entretien au sein du massif ne serait que bénéfique pour celui-ci.

Pour plus d'informations sur les actions forestières de la Chambre d'agriculture vous pouvez consulter le site internet de la chambre (<https://alsace.chambre-agriculture.fr/productions-vegetales/foret-agroforestiere/>) ou contacter les conseillers forestiers (contacts ci-dessous).



Contacts Chambre d'agriculture d'Alsace :

Claude HOH - Conseiller forestier

Courriel : claud.hoh@alsace.chambagri.fr - Tél : 06 72 72 76 70

Camille ALMEIDA ARAUJO - Conseillère forestier

Courriel : camille.almeida-araujo@alsace.chambagri.fr - Tél : 06 20 63 02 65

Horaires dans les mairies

Les horaires de la mairie s'adaptent en fonction des directives gouvernementales.

Pour connaître les horaires vous pouvez téléphoner à la mairie, consulter le site internet, la page facebook ou le panneau lumineux.

Téléphone 03 88 89 07 89 - mail : mairie@hochfelden.fr
www.hochfelden.fr

Arrivée de la nouvelle Policière Municipale le 1^{er} janvier 2021



Madame TONNELIER était en poste en Meurthe et Moselle et c'est pour convenance personnelle qu'elle a choisi notre ville pour poursuivre sa carrière.

Elle sera particulièrement vigilante sur les règles du stationnement dans le centre-ville et aux abords des écoles et également sur la circulation routière en général.

D'autre part, Madame TONNELIER aura pour mission la salubrité publique, et notamment le respect des règles en matière de déjection canine, les dépôts d'immondices sauvages.... Ses compétences sont multiples et variées.

Stationnement en zone bleue

Se garer en centre-ville peut vite devenir un calvaire! Devant la croissance toujours constante du nombre de véhicules en circulation, les places de stationnement se font de plus en plus rares.

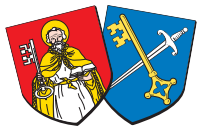
Afin de remédier aux problèmes, la municipalité a instauré depuis plusieurs années des zones bleues. Elles sont destinées à canaliser et contrôler le flux de véhicules qui pénètrent l'espace urbain.

Le principe consiste à limiter le temps de stationnement sur un même emplacement, les jours ouvrables. Ainsi, l'automobiliste appose à son arrivée un disque de stationnement sur le tableau de bord, par lequel il indique son heure d'arrivée.

Les automobilistes qui possèdent un disque de stationnement conforme aux normes européennes peuvent s'y garer durant ce temps limité. L'accès aux commerces est ainsi facilité du fait que les emplacements de stationnement ne sont plus monopolisés pendant plusieurs heures.

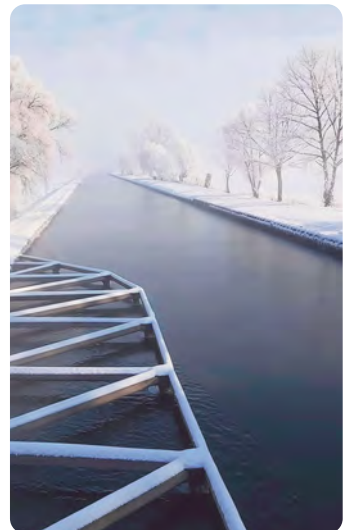
Il est rappelé qu'une zone bleue a également été instaurée sur la place du Général Koenig. Pour rappel, la signalisation par panneau aux entrées de la zone est suffisante pour délimiter le périmètre.





INFORMATIONS

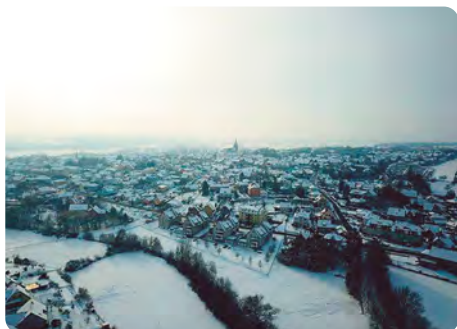
Décorations de Noël et paysages enneigés





INFORMATIONS

Décorations de Noël et paysages enneigés



Etat civil, Grands Anniversaires, Noces d'Or et de Diamant

Cette pandémie nous a obligé à revoir nos habitudes en ce qui concerne les grands anniversaires (90 ans, 100 ans, Noces d'Or et de Diamant).

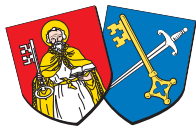
Le Maire et les adjoints ne se déplacent plus au domicile des personnes pour les honorer et ce afin de les protéger du virus notamment, mais font toujours livrer un présent à cette occasion.



Si vous êtes concernés par un grand anniversaire, des noces d'Or ou de Diamant vous pouvez toujours contacter Gaby Mosbach notre correspondante locale des DNA afin qu'elle rédige un article pour le journal.

Le RGPD (Règlement Général de Protection des Données) stipule que les informations relatives à l'état civil (actes de naissance, de mariage et de décès) ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit.

Au cours de l'année 2020 nous avons enregistré: 28 naissances, 9 mariages, 51 décès, 13 noces d'or et 5 noces de diamant et 24 personnes ont fêté leurs 90 ans.



INFORMATIONS

Hommage



Monsieur André LUTZ nous a quitté dans la nuit du 13 au 14 Février 2021.

C'est avec une grande tristesse que nous avons pris connaissance de sa disparition dimanche matin. Sous les mandatures des maires Albert SCHOTT et Gérard OBER, André fut, de 1989 à 2008, un conseiller municipal exemplaire.

Toujours présent aux réunions de commissions ainsi qu'aux séances du conseil municipal, André s'impliqua avec passion dans la vie communale, conforté par ses engagements associatifs et d'élu dans les instances bancaires du territoire.

Sa force de conviction lui a permis de se faire écouter, d'être cette personnalité respectée à l'écoute des besoins; de ses concitoyens.

Lors de nos sorties amicales, entre élus et familles, André, derrière son regard malicieux et yeux rieurs, nous fit découvrir ses qualités de poète et de chansonnier.

A son épouse, à sa famille, nous voulons dire combien ANDRE, par son comportement et son action, a mérité le respect et une profonde reconnaissance de la population de la ville de HOCHFELDEN.

J'ai eu cette chance de côtoyer André bien avant que nous soyons ensemble conseillers en 1989. J'ai su apprécier ses qualités humaines, son sens des valeurs et sa droiture.

André restera dans nos souvenirs et nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.



Le maire
Georges PFISTER

Hommage

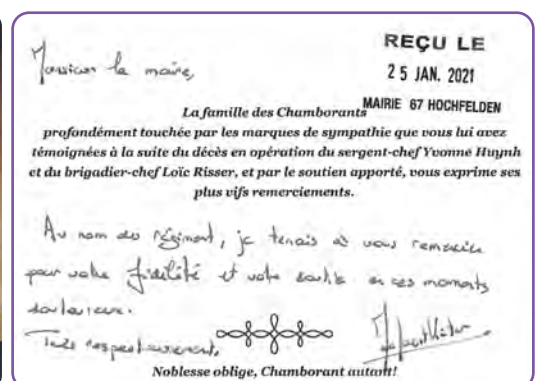


Hommage de la ville aux soldats de l'opération Barkhane tués au Mali.

La ville de HOCHFELDEN a mis ses drapeaux en berne les 7 et 8 janvier dernier pour rendre hommage aux deux soldats du 2^{ème} régiment de hussards de Haguenau: le sergent Yvonne HUYNH et le brigadier Loïc RISSER, décédés le 2 janvier 2021 au MALI. Leur véhicule a été l'objet d'une attaque à l'engin explosif improvisé lors d'une mission de renseignement de l'opération Barkhane.

Le sergent Yvonne HUYNH était domicilié dans notre commune.

Monsieur le Maire a exprimé ses condoléances à la famille de ces deux soldats morts pour la France et était présent à la cérémonie organisée en leur hommage à OBERHOFFEN le 8 janvier 2021.



CALENDRIER MANIFESTATIONS



> MARS

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
Du 06/03 au 28/03	TCPZ	Tournoi des brasseurs	13
SAM 13/03/2021	FC SCHAFFHOUSE	Soirée dansante moules frites	20
SAM 13/03/2021	ASSO. FRUITIÈRE	Cours de taille d'hiver	18
DIM 14/03/2021	NATATION	Meeting NH	14
DIM 14/03/2021	AAPPMA	Hari-asse	4
LUN 15/03/2021	ADSB	Collecte de sang	1
VEN 19/03/2021	CARITAS	Bourse aux vêtements	1
SAM 20/03/2021	CARITAS	Bourse aux vêtements	1
SAM 20/03/2021	ASSO. FRUITIÈRE	Cours de taille d'hiver	19

> AVRIL

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
SAM 10/04/2021	BATTERIE FANFARE	Concert de printemps	1
SAM 24/04/2021	ASSO. FRUITIÈRE	Cours de greffage	16
SAM 24/04/2021	FABRIQUE SCHAFF.	Soirée tartes flambées	3

> MAI

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
SAM 01/05/2021	VEHRELE	Concert	1
DIM 02/05/2021	VEHRELE	Concert	1
SAM 08/05/2021	AAPPMA	Concours de pêche grande truite	4
SAM 08/05/2021	VICTOIRE 1945	Commune Commémoration	
SAM 15/05/2021	BIBLIOTHEQUE	Bibliothèque en fête	6
SAM 15/05/2021	APCH	Tournoi annuel	7
DIM 16/05/2021	APCH	Tournoi annuel	7
VEN 21/05/2021	CARITAS	Bourse aux vêtements	1
SAM 22/05/2021	CARITAS	Bourse aux vêtements	1
DIM 23/05/2021	HDH	Brocante	2
SAM 29/05/2021	PAROISSE PROT.	Soirée tartes flambées	4
DIM 30/05/2021	COMMUNE	MMEUL journée festive	1+21

> JUIN

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
JEU 10/06/2021	COLLEGE GUST. DORÉ	atelier théâtre	
		Représentations scolaires et publiques	1
VEN 11/06/2021	COLLEGE GUST. DORÉ	atelier théâtre	
		Représentations scolaires et publiques	1
LUN 14/06/2021	ADSB	Collecte de sang	1
VEN 25/06/2021	EMPZ	Audition fin d'année	
SAM 26/06/2021	ASSO. FRUITIÈRE	Cours de taille en vers	16
SAM 26/06/2021	AAPPMA	Concours de pêche spécial jeunes	4
SAM 26/06/2021	JSP	Soirée tartes flambées	12

> JUILLET

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
JEU 01/07/2021	HDH	Assemblée Générale	2
VEN 02/07/2021	ASSO. FRUITIÈRE	Grande nuit du terroir et de l'artisanat	10
VEN 02/07/2021	ECOLE ELEM. SCHAFF.	Fête de l'école	3
SAM 03/07/2021	ALHONAS	ABOK NNAM Fête du village	15
MAR 13/07/2021	COMITE DES FETES	Bal Populaire	4
MER 14/07/2021	FETE NATIONALE		
SAM 24/07/2021	FC SCHAFFHOUSE	Tournoi estival	11
DIM 25/07/2021	FC SCHAFFHOUSE	Tournoi estival	11
Du 28/07 au 15/08	TCPZ	Tournoi été	13

> AOÛT

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
VEN 27/08/2021	CARITAS	Bourse aux vêtements	1
SAM 28/08/2021	CARITAS	Bourse aux vêtements	1
LUN 30/08/2021	ADSB	Collecte de sang	1

Ces événements auront lieu sous réserve des mesures gouvernementales et sanitaires

> SEPTEMBRE

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
DIM 05/09/2021	AAPPMA	Concours de pêche inter-société	4
VEN 10/09/2021	AMI. DES SAP. POMPIERS	Fête de la bière	2
SAM 11/09/2021	AMI. DES SAP. POMPIERS	Fête de la bière	2
SAM 18/09/2021	COMMUNE	Soirée	2
SAM 18/09/2021	1 ROSE 1 ESPOIR	Collecte contre le cancer	4
VEN 19/09/2021	PAROISSE PROT.	Repas d'automne	1
DIM 24/09/2021	COMITE DES FETES	Soirée théâtrale	1
SAM 25/09/2021	FC SCHAFFHOUSE	Soirée tartes flambées	3

> OCTOBRE

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
VEN 01/10/2021	MARQUE PAGE	Représentation théâtrale	1
SAM 02/10/2021	MARQUE PAGE	Représentation théâtrale	1
SAM 02/10/2021	ASSO. FRUITIÈRE	Inauguration 36 ^{ème} Fête de la pomme + soirée tartes flambées + variétés	2
DIM 03/10/2021	MARQUE PAGE	Représentation théâtrale	1
DIM 03/10/2021	ASSO. FRUITIÈRE	36 ^{ème} Fête de la pomme avec exposition fruitière et artisanale + repas	2
MAR 05/10/2021	AMIS MAI. RETRAITE	Choucroute	5
MAR 05/10/2021	MARQUE PAGE	Représentation théâtrale	1
VEN 08/10/2021	MARQUE PAGE	Représentation théâtrale	1
VEN 08/10/2021	CARITAS	Bourse aux vêtements	1
SAM 09/10/2021	MARQUE PAGE	Représentation théâtrale	1
SAM 09/10/2021	CARITAS	Bourse aux vêtements	1
SAM 09/10/2021	COMITE DES FETES	Loto Bingo	2
DIM 10/10/2021	MARQUE PAGE	Représentation théâtrale	1
DIM 10/10/2021	AAPPMA	Hari-asse	4
VEN 15/10/2021	NATATION	Assemblée Générale	1
VEN 15/10/2021	FC SCHAFFHOUSE	Représentation théâtrale	3
SAM 16/10/2021	FC SCHAFFHOUSE	Représentation théâtrale	3
DIM 17/10/2021	FC SCHAFFHOUSE	Représentation théâtrale	3
DIM 17/10/2021	PAROISSE CATH.	Fête de la St Wendelin	1
VEN 22/10/2021	COMMUNE	Soirée fleurissement	1
VEN 22/10/2021	FC SCHAFFHOUSE	Représentation théâtrale	3
SAM 23/10/2021	FC SCHAFFHOUSE	Représentation théâtrale	3
DIM 24/10/2021	FC SCHAFFHOUSE	Représentation théâtrale	3
LUN 25/10/2021	ADSB	Collecte de sang	1
DIM 31/10/2021	2APEH	Soirée halloween	1

> NOVEMBRE

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
JEU 04/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
VEN 05/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
SAM 06/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
DIM 07/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
MER 10/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
JEU 11/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
JEU 11/11/2021	ARMISTICE		
VEN 12/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
SAM 13/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
DIM 14/11/2021	T.A.H.	Représentation théâtrale	1
VEN 19/11/2021	BIBLIOTHEQUE	Dictée pour adultes	1
DIM 21/11/2021	CHORALE STE CECILE	Repas Ste Cécile	1
LUN 22/11/2021	SOUVENIR FRANÇAIS	Réunion fondation MAL LECLERC	1
SAM 27/11/2021	AMIS MAI. RETRAITE	Marché de Noël	5
DIM 28/11/2021	COMMUNE	Banquet des aînés	1

> DÉCEMBRE

DATE	ASSO	MANIF	LIEU
SAM 04/12/2021	AMI. DES SAP. POMPIERS	Sainte Barbe	1
SAM 04/12/2021	COMITE DES FETES	Marché nocturne Saint Nicolas	9
SAM 11/12/2021	COMMUNE	Banquet des aînés	3
MER 15/12/2021	MULTI ACCUEIL/CRECHE	Fête de Noël	1
DIM 19/12/2021	COMMUNE	Marche aux lampions	3
DIM 19/12/2021	COMITE DES FETES	Concert de Noël	8
VEN 31/12/2021	ASH	Soirée Nouvel An	1

RETROUVEZ TOUTES LES MANIFESTATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET : www.hochfelden.fr

NUMÉROS DES LIEUX

- 1 > FOYER STS PIERRE ET PAUL
- 2 > COMPLEXE SPORTIF
- 3 > FOYER COMMUNAL SCHAFFHOUSE
- 4 > FESCHERHETT
- 5 > MAISON DE RETR. SCHAUBURG
- 6 > BIBLIOTHEQUE
- 7 > BOULODROME
- 8 > EGLISE STS PIERRE ET PAUL
- 9 > PLACE DU MARCHÉ

- 10 > RUES DE HOCHFELDEN
- 11 > STADE DU RAMSBERG
- 12 > CENTRE DE SECOURS
- 13 > ESPACE TENNIS
- 14 > CENTRE AQUATIQUE ATOO-O
- 15 > ESPLANADE DU CORBET
- 16 > VERGER DU CANAL
- 17 > CHEZ MUGNAI
- 18 > CHEZ VOLLMAR
- 19 > CHEZ SCHRAMM
- 20 > INGENHEIM
- 21 > COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

